

IL SERAIT MOUILLÉ DANS UNE AFFAIRE DE CORRUPTION

## Le président du tribunal de Fellaoucen, à Oran, arrêté

P 3

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

## d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 19 - samedi 20 novembre 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5392 - 18<sup>e</sup> année

### LA COUR CONSTITUTIONNELLE MISE SUR PIED

# Gage de l'État de droit

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

### MENACE D'UNE 4<sup>E</sup> VAGUE DE COVID-19



## Relâchement, un facteur aggravant

P 4

### IMPÔT À LA SOURCE POUR LES AVOCATS

## L'Union des barreaux monte au créneau

P 4

### CONTRIBUTION DE MAHREZ LAMARI

### COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER



## Pour un rôle plus visible, mieux organisé et plus percutant

P 5

### HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE, CET APRÈS-MIDI À 15H30



## Qui peut arrêter Fares D'hem

P 14

LES COURSES EN DIRECT

### PROJET D'UNE BASE MILITAIRE ISRAËLO-MAROCAINE AU SUD DE MÉLILLA

# Tout pour casser le maillon fort du « Front antisioniste »

P 2

ISRAËL ET LE MAROC S'APPRÊTENT À INSTALLER UNE BASE MILITAIRE AU SUD DE MELILLA

## Tout pour affaiblir le maillon fort du « Front du refus »

Il y a quelques mois, le roi du Maroc affirmait, dans un discours, que l'Algérie ne pouvait rien craindre de son voisin de l'Ouest et que son pays veillait à entretenir, avec elle, des relations fraternelles et de bon voisinage.



PH: DR

Ces affirmations ont été vite démenties, quelques jours plus tard quand plusieurs régions du nord de l'Algérie ont été la proie à des incendies où l'implication du Maroc était dûment établie. Mieux encore, le ministre israélien des Affaires étrangères, dans l'euphorie de la normalisation des relations diplomatiques de son pays avec le Maroc, avait sciemment proféré des menaces à l'égard de l'Algérie, depuis Rabat, sans que les officiels marocains ne réagissent. Le lâche assassinat de ressortissants algériens après une frappe de drone, loin des frontières, constitue une autre étape dans l'escalade du bellicisme marocain. Et ce qui était présenté comme la volonté de Rabat d'entretenir des relations, surtout économiques, avec Tel Aviv, a été démentie

par la réalité des événements. Rabat se veut être l'allié de l'entité sioniste pour attenter à la sécurité et la stabilité de l'Algérie. Il y a quelques jours, des médias israéliens ont fait état de pourparlers entre Rabat et Tel Aviv pour l'installation d'une base militaire israélienne au sud de l'enclave espagnole de Melilla. Le journal ibérique « El Español » a également rapporté, avec un détail de précision, que les deux parties allaient signer un accord pour construire une base militaire dans la région d'Afsou, à Nador, au nord du Maroc, près de l'aéroport Nado- Al-Aaroui, au sud de la ville de Melilla.

Ces informations qui n'ont pas été démenties par le Maroc ont, selon des sources

médiatiques, poussé l'Espagne à réagir, en affirmant qu'elle voit d'un mauvais œil ce projet, qui pourrait troubler la quiétude de ses ressortissants dans l'enclave. Ce projet pourrait se concrétiser à l'occasion de la visite que compte effectuer, les 24 et 25 novembre prochain, le ministre israélien de la défense, Beny Gantz, au Maroc.

Des médias proches de l'armée israélienne parlent d'accords de coopération militaire avec le Maroc et de plan de dissuasion de l'Algérie dans sa prétendue tentative d'attenter à la sécurité du royaume. Il faut préciser, dans ce cadre que le Maroc n'a jamais caché son souhait d'abriter des bases militaires de puissances étrangères. Actuellement,

l'aviation américaine dispose d'une base à Kenitra où sont stationnés des chasseurs F-16. Théoriquement, la force stationnée au Maroc n'est pas opérationnelle, mais en réalité, elle sert dans des missions de reconnaissance et d'espionnage des activités de la Russie dans la région du Sahel et d'Afrique de l'Ouest.

Cette volonté d'Israël d'utiliser le Maroc comme outil de déstabilisation de l'Algérie ne date pas d'hier. Elle remonte à plusieurs années, depuis la création du front du refus de toute normalisation avec l'État hébreu après la signature des accords de Camp David, en 1978, entre Israël et l'Égypte de Sadate.

L'Algérie, qui était le maillon fort de ce front, était devenue alors la cible d'Israël dans sa tentative de l'affaiblir pour paralyser son action dans le cadre de ce front. Par ailleurs, le premier ministre israélien et son ministre des affaires étrangères vivent une véritable lune de miel avec le roi et le chef du gouvernement de Rabat. Récemment, à l'occasion de la fête de l'indépendance du Maroc, ils leur ont adressé des messages dans lesquels ils leur ont réaffirmé leur amitié et leur disponibilité à développer la coopération entre les deux pays, dans tous les domaines surtout militaire. La collusion entre Rabat et Tel Aviv est évidente et l'Algérie est la cible de leurs funestes visées.

*Slimane B.*

ANNULATION PAR LA CJUE DES ACCORDS UE-MAROC

## Rabat sollicite le lobbying sioniste pour violer les lois européennes

Le Maroc a lancé une riposte médiatique auprès de l'Union européenne (UE) pour forcer avec l'aide du lobbying israélien et le soutien du membre influent au sein de l'UE, la France à son occupation du Sahara occidental, le rétablissement de deux accords commerciaux de libre-échange avec l'UE, alors qu'ils ont été annulés le 29 septembre dernier, par le Tribunal de l'UE, car incluant le Sahara occidental.

Un objectif que Rabat et ses soutiens auront de sérieuses difficultés pour le retour de l'accord initial entre Rabat et UE, jugé illégal par la justice européenne, qui a sommé les pays membres de l'UE à respecter la législation européenne et le Droit international, en lien avec la question du Sahara occidental, territoire non autonome, soumis à un processus de décolonisation. L'action que mène Rabat dans l'espace de l'UE, est une invitation aux pays membres de procéder à la violation non seulement des lois européennes mais aussi au droit international, qui classe le Maroc, force occupante au Sahara occidental, n'ayant aucun droit sur ce territoire, notamment ses richesses naturelles. Le procédé du royaume marocain pourrait s'avérer vain, selon une analyse publiée par l'École de guerre économique de France, indiquant que « la grande perdante face à cette décision, la Confédération générale des entre-

prises du Maroc (CGEM) a décidé d'organiser une riposte médiatique que l'on pourrait qualifier d'une riposte de contre influence auprès de l'Union européenne » écrit Achille Wagner, auteur de cette analyse, intitulée "lutte informationnelle entre le Maroc et le Front Polisario concernant l'annulation des accords commerciaux UE-Maroc". Alors que l'appel de la décision de la Cour européenne de justice ne fera que faire gagner un laps de temps court au Maroc et ses soutiens, sans plus, selon des observateurs et des juristes dont des européens, qui affirment que l'UE et ses membres ne peuvent aller sur la voie de la violation de la législation européenne, concernant ces Accords avec le Maroc, après la décision de justice, consacrant l'illégalité des Accords économiques avec le Maroc. L'auteur de l'étude précitée a fait remarquer que « le Maroc dispose d'un laps de temps relativement court pour convaincre les différentes entités européennes du bien fondé de cet accord » alors que le Cour de justice européenne a tranché en faveur de la plainte du Front Polisario, Et qui mieux d'une société française pour porter main forte à la détresse de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) qui a fait appel à Open2Europe, entreprise française spécialiste en communication en plus de dépêcher à Bruxelles Abir

Lemseffer, la coordinatrice principale des relations de la CGEM avec les institutions de l'UE « concernant le volet médiatique ». Selon l'auteur de l'étude, la démarche marocaine visant à actionner la machine du lobbying pour amener l'UE à tourner le dos à la législation et à ne pas se conformer à une décision de la justice de la Cour européenne ne sera pas une mince affaire, avec les tensions et la grisaille qui marquent les relations entre le Maroc et Madrid ainsi qu'avec Berlin, en plus de l'absence d'un ambassadeur marocain à Bruxelles, capitale des institutions de l'UE. Serait-ce l'ambassadeur israélien qui va se mettre au-devant de cette partie, vouée à l'échec, pour s'approcher des membres du Conseil de l'UE et de la Commission de l'UE, pour tenter de contourner la décision de la Cour de justice de l'UE. Il est difficile de voir ce scénario se traduire, après la tombée de la sentence de la justice européenne sur le système d'occupation marocain au Sahara occidental et de surcroît la détermination du Front Polisario, ses avocats et ses soutiens à défendre les intérêts du peuple sahraoui, seul propriétaire du Sahara occidental alors que le Maroc est une force occupante des territoires sahraouis selon la légalité internationale et les lois de l'Union européenne.

*Karima B.*

## APRÈS SEIF EL ISLAM KADHAFI ET KHALIFA HAFTAR Fathi Bachagha dans la course à la présidentielle libyenne

L'ancien ministre libyen de l'Intérieur, Fathi Bachagha, a présenté officiellement jeudi sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 24 décembre prochain, annonçant des médias locaux, en rapportant sa déclaration « Moi, Fathi Bachagha, je déclare ma candidature à l'élection présidentielle », a-t-il déclaré après le dépôt de sa candidature au bureau de la Haute commission électorale (HNEC) à Tripoli. La candidature de cet ancien pilote de chasse, âgé de 59 ans, porte à 15, le nombre de candidats ayant déposé officiellement leurs dossiers, auprès de la haute commission électorale libyenne (HNEC). Après l'annonce officielle dimanche dernier de la candidature de Seif al-Islam Kadhafi, fils de l'ancien dirigeant libyen, le défunt Mouammar El-Kadhafi, lui a emboîté le pas, deux jours après, l'officier à la retraite Khalifa Haftar, suivi le lendemain par le président du Parlement libyen Aguila Saleh, 77 ans, annonçant sa candidature, mercredi dernier, dans un discours télévisé sans procéder encore au dépôt de son dossier chez la HNEC. Rappelons que la HNEC a annoncé l'ouverture, 8 novembre du dépôt des candidatures pour la présidentielle. Pour ce scrutin général, de la présidentielle et des législatives, plus de 2,83 millions de Libyens, sur les 7 millions, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la HNEC.

*R.I*

CONSEIL MINISTÉRIEL ARABE DE L'EAU

## L'Algérie élue à la présidence du bureau exécutif

L'Algérie a été élue à la présidence du bureau exécutif du Conseil ministériel arabe de l'eau pour la période 2022-2023, lors de la tenue de sa 13e session, du 14 au 18 novembre courant, au siège du secrétariat général de la Ligue arabe, en Égypte. L'Irak a été élu à la vice-présidence du Conseil pour la même période et ainsi le bureau exécutif est composé de l'Algérie, la Tunisie, l'Arabie saoudite, le Maroc, la Mauritanie, le Yémen, l'Égypte et l'Irak. Lors des réunions de la commission technique consultative du Conseil tenues du 14 au 16 novembre, ses membres ont abordé plusieurs thèmes dont le suivi de l'état de mise en œuvre du « plan exécutif de la stratégie de la sécurité hydrique dans la région arabe pour faire face aux défis et aux exigences futures du développement durable », ainsi que l'objectif du développement durable 2030 relatif à l'eau. Il a été également question des préparatifs de la participation arabe au 9e forum mondial sur l'eau, la présentation des expériences et des projets réussis dans les pays arabes en matière des ressources humaines, la coopération avec les organisations arabes, régionales et internationales, le cadre administratif du conseil exécutif, le mécanisme de développement et d'amélioration de la performance des travaux du conseil ministériel arabe de l'eau. En marge des travaux de la session, une réunion de haut niveau a été tenue sous le thème « Pénurie d'eau: défi du développement durable dans la région arabe ».

*R.E*

COUR CONSTITUTIONNELLE

# La garantie d'un État juste

La mise en place de la Cour constitutionnelle domine l'actualité en Algérie. Est-ce qu'elle est réellement cette Institution que le pays attend pour donner à l'État le caractère juste que réclament les Algériens, trop longtemps confrontés aux actes arbitraires ? Un État fort, mais un État juste, c'est ce que demandent les Algériens. Dans la composition de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui et Fatiha Benabbou, juristes, sont les mieux connues dans l'opinion publique, pour avoir été souvent médiatisées.

Elles sont réputées pour leur compétence et leur droiture, et plus largement pour leurs qualités professionnelles et morales. Elles présentent la garantie que la Cour constitutionnelle, «institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution» et «organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics», traduit la volonté d'en finir avec les pratiques «extra constitutionnelles» qui ont été la marque du pouvoir précédent. Pour peu que les membres de la Cour constitutionnelle se comportent en acteurs efficaces et engagés, pleinement impliqués dans la construction de l'État de droit, au service de tous les citoyens, et, en premier lieu, des plus vulnérables d'entre eux, l'Algérie sera vite sortie de l'ère des comportements féodaux qui ont sévi çà et là dans le pays. C'est une ambition qui exige une institution forte et solide. L'Algérie a très longtemps souffert des actes de ceux qui ont eu des parcelles de pouvoir et qui ont sévi tout en étant dispensés de tout contrôle, garantis d'une impunité totale. Cela s'est répercuté sur la vie quotidienne des Algériens qui, en réaction, exagèrent à peine quand ils disent que rien ne marche. Les intempéries de ce mois de novembre ont révélé l'incurie appuyée sur la corrup-



PH: DR

tion. Les procès qui ont commencé en 2019 et se poursuivent à ce jour, montrent que certains ministres, dès qu'ils ont occupé le «kursi», ont commencé à servir leurs familles et leurs proches. Avoir un poste au sein du système a été assimilé à l'accès aux avantages indus et la mission de service public, a été délaissée pour accorder à la famille et aux proches tous les passe-droits. C'est par familles entières que les ministres, hauts fonctionnaires et hommes d'affaires corrompus sont entraînés en justice. Les gens se demandent comment les enfants de pontes du système peuvent réussir aussi facilement et posséder des fortunes alors qu'ils sont encore tout jeunes, pendant que les enfants du commun des Algériens n'arrivent pas à percer, sauf quand ils partent à l'étranger. Dernièrement, le tribunal criminel de Dar-El Beïda (Cour d'Alger) a condamné l'ex-ministre de la Justice, Tayeb Louh, à une peine de 6 ans de prison ferme. Il est poursuivi pour entrave au bon déroulement de la justice, faux en écriture officielle et

incitation à la partialité. Parmi les affaires présentées, l'affaire d'annulation du mandat d'arrêt international émis contre l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, ainsi que l'affaire d'intervention, sur ordre du ministre de la Justice Tayeb Louh, en vue de falsifier un procès-verbal avec effet rétroactif dans le but d'admettre une candidate lors des législatives de 2017. Les observateurs ne manquent pas de rappeler que Belkacem Zeghmati avait été démis en septembre 2015 du poste de procureur près la Cour d'Alger par Tayeb Louh qui était à l'époque ministre de la Justice. La cause, rappellent encore ces observateurs, était le mandat d'arrêt international qu'il a lancé en 2013 contre l'ancien ministre de l'Énergie Chakib Khelil, ses enfants et son épouse ainsi que Farid Bedjaoui dans le cadre de l'affaire Sonatrach II. Il est impératif d'ancrer dans le pays la culture d'homme et femme d'État, qui placent l'intérêt de la collectivité avant leurs calculs et intérêts personnels.

M'hamed Rebah

ÉPINE DORSALE DE L'ÉTAT DE DROIT

## La Cour constitutionnelle mise en branle

La Cour constitutionnelle, dont les membres ont prêté serment jeudi à Alger, se voit doter de larges prérogatives lui conférant le rôle d'épine dorsale de l'État de droit, à la faveur des nouvelles dispositions contenues dans la Constitution amendée en 2020. La cérémonie de prestation de serment est intervenue au lendemain de la signature par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, des décrets présidentiels portant composante de la Cour constitutionnelle (12 membres), qui constitue une instance de contrôle de nature juridique radicalement différente du Conseil constitutionnel. La mise en place de cette institution constitutionnelle œuvre à consacrer l'État de droit au service du citoyen, un des 54 engagements du candidat Abdelmadjid Tebboune, faits alors qu'il était en course pour la présidentielle de décembre 2019. Dans l'article 185 de la Constitution, il est stipulé que «la Cour constitutionnelle est une institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution (et) est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des Pou-

voirs publics ». Occupant ainsi une place de choix dans la Constitution, approuvée par référendum en 2020, la Cour constitutionnelle se veut un mode logique du processus juridique et historique du contrôle de la constitutionnalité des lois, selon des experts. Elle a pour mission, notamment, le contrôle de la constitutionnalité des lois et la protection des droits et libertés en plus de son rôle élevé et efficace dans l'arbitrage entre institutions, quant à l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles et le règlement des conflits nés en cas de chevauchement des prérogatives entre Pouvoirs. Dans le même sens, l'article 190 de la Loi fondamentale du pays énonce que la Cour constitutionnelle se prononce par une décision sur la constitutionnalité des traités, des lois et des règlements, et peut être saisie sur la constitutionnalité des traités avant leur ratification et sur les lois avant leur promulgation, comme elle peut être saisie sur la constitutionnalité des règlements. Elle se prononce aussi sur «la conventionnalité des lois et des règlements ». Elle est saisie obligatoirement par le président de la République sur la conformité des lois orga-

niques à la Constitution après leur adoption par le Parlement. En outre, elle examine les recours relatifs aux résultats provisoires des élections présidentielles, législatives et du référendum et en proclame les résultats définitifs. En plus de la possibilité d'être saisie par le président de la République, les présidents du Conseil de la nation, de l'Assemblée populaire nationale ou par le Premier ministre, la Cour Constitutionnelle peut être également saisie par 40 députés ou 25 membres du Conseil de la nation. Elle peut être aussi saisie d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'État et ses décisions sont définitives. Elles s'imposent à l'ensemble des Pouvoirs publics et aux autorités administratives et juridictionnelles, est-il stipulé dans l'article 198 de la Constitution. S'agissant de sa composante, l'article 186 précise que parmi les douze (12) membres, quatre (4) sont désignés par le président de la République dont le président de la Cour, un élu par la Cour suprême parmi ses membres et un élu par le Conseil d'État parmi ses membres ainsi que six (6) élus au suffrage parmi les profes-

seurs de droit constitutionnel. Dans le même sillage, l'article 187 stipule que les membres de la Cour constitutionnelle élus ou désignés doivent être âgés de cinquante (50) ans révolus au jour de leur désignation ou de leur élection, jouir d'une expérience d'au moins vingt (20) ans en droit et avoir suivi une formation en droit constitutionnel. Ils doivent aussi jouir de leurs droits civiques et politiques et n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation à une peine privative de liberté et la non appartenance à un parti politique juste après leur élection ou désignation. Pour ce qui est de la composante de la Cour constitutionnelle, les nommés par le président de la République sont Omar Belhadj (président), Leïla Aslaoui, Bahri Saâdallah et Mesbah Menas (membres). Les élus sont Djilali Miloudi (de la Cour suprême, membre), Amal Eddine Boulouar (du Conseil d'État, membre), les professeurs de droit constitutionnel au niveau national, Fatiha Benabbou, Abdelouaheb Khelif, Abbas Ammar, Abdelhafidh Oussoukine, Omar Boudiaf et Mohamed Boufertat (membres).

Sarah O.

IL SERAIT MOUILLÉ DANS UNE AFFAIRE DE CORRUPTION

## Le président du tribunal de Fellaoucen, à Oran, arrêté

Le président du tribunal de Fellaoucen à Oran, est poursuivi dans une affaire de suspicion de corruption, avons-nous appris de sources concordantes.

En effet, ce dernier, selon les mêmes sources, a été appréhendé mercredi en début de soirée, en flagrant délit alors qu'il détenait un montant d'argent produit de la corruption. Ce dernier avait occupé, avant son affectation au tribunal d'Oran, le poste de juge d'instruction au niveau du tribunal d'Aïn El-Turck, rappelle-t-on.

Depuis son installation à Oran, au mois d'octobre dernier, il s'était illustré, selon plusieurs sources, par le fait de présider toutes les affaires importantes jugées par ce tribunal, à l'image de celle de la facturation minorée de prestation du port d'Oran, au profit de l'oligarchie Ali Haddad et dont le verdict sera prononcé, après délibération le 23 novembre prochain. Cette manière d'agir, lui permettait de gérer à sa guise les débats et surtout de rendre les verdicts qui arrangeaient ses affaires.

Les mêmes sources ont indiqué, qu'en raison du privilège judiciaire dont il jouit de par son statut, il a été transféré au tribunal d'Aïn Témouchent pour la suite de l'instruction et pour son procès. Ainsi, la lutte contre la corruption engagée par les pouvoirs publics, semble avoir pris un sérieux coup d'accélérateur avec cette affaire qui vient de secouer le tribunal d'Oran.

Slimane B.

CORPS DIPLOMATIQUE

## Tebboune opère un vaste mouvement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré un vaste mouvement dans le corps diplomatique algérien. En effet, plusieurs ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires, ainsi que des consuls et des consuls généraux de l'Algérie dans plusieurs pays, à travers le monde, ont été touchés par cette décision. « Par décret présidentiel du 27 Rabie el-aouel 1443 correspondant au 3 novembre 2021, il est mis fin, à compter du 31 octobre 2021, aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire », indique le dernier numéro du journal officiel. Il s'agit, toujours selon la même source, de mettre fin aux fonctions exercées par 50 diplomates algériens à l'étranger.

Sarah O.

IL ZAPPE LES URGENCES ET ÉVOQUE LES ASSISES NATIONALES DE LA SANTÉ

# Benbouzid reste focus sur la réforme du secteur

Pour le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, la tenue en décembre prochain d'assises nationales qui prévoient de regrouper tous les acteurs de la santé dont notamment les organisations syndicales ont pour objectif d'aller vers une réforme du secteur.



Ph : APS

Exprimant jeudi dernier lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué qu'une plateforme de propositions visant la réforme du secteur de la santé sera, par le biais de ces assises, transmise au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a, souligne Benbouzid, affiché une véritable volonté de développer le système de santé algérien. Le développement de ce système, a ajouté le même responsable, passera d'abord par la revalorisation des professionnels du secteur et l'amélioration du service public.

Énumérant à cette occasion une série de dysfonctionne-

ments constatés dans les différentes structures de santé, Benbouzid a, faut-il le souligner, omis d'évoquer le problème épineux du travail du personnel soignant dans le secteur public et le privé en même temps. Une situation qui a pourtant considérablement impacté la qualité des soins et du suivi des patients dans le secteur public.

Par ailleurs, le ministre de la Santé a fait savoir que pour le renforcement des structures sanitaires dont la majorité remonte à l'époque coloniale, 9 projets ont été inscrits en 2014 pour la réalisation, l'équipement et la gestion de nouveaux centres hospitalo-universitaires à Béchar, Ouargla,

Alger, Tizi Ouzou, Constantine, Bejaïa, Annaba, Batna et Tlemcen. Mais en raison de la conjoncture économique difficile qu'a traversée le pays en 2015, la plupart des projets d'investissement ont été gelés, y compris ceux des CHU, dans le cadre de rationalisation des dépenses publiques, a-t-il expliqué, ajoutant qu'à la faveur de l'amélioration de la situation économique, certains projets d'investissement relevant du secteur ont été relancés, dont trois pour la réalisation de CHU à Béchar, Ouargla et Alger.

Concernant le projet de réalisation d'un nouveau CHU à Constantine, le ministre de la Santé a précisé qu'il visait à

alléger la pression sur le CHU Benbadis qui remonte à 1876 et qui, malgré ses 1 400 lits et 51 services n'arrive plus à recevoir le flux important de malades et à assurer la formation aux étudiants de médecine dans de bonnes conditions. En attendant la réalisation de ce projet, le secteur s'emploie à l'amélioration des services sanitaires ainsi que les conditions d'accueil des patients à travers le développement des structures de santé dans la wilaya, a indiqué Benbouzid, faisant état de plusieurs projets lancés en tête desquels l'extension du service oncologie au CHU, dont les travaux sont à 78%.

Ania Nch

IMPÔT À LA SOURCE POUR LES AVOCATS

## L'Union nationale des barreaux monte au créneau

Refusant que le métier d'avocat soit placé au même niveau qu'une profession commerciale, le Conseil national de l'union nationale des barreaux d'Algérie a décidé de réunir une assemblée générale afin de décider des mesures à prendre pour pousser le gouvernement à revenir sur sa décision d'imposer les avocats à la source, après notamment que les députés aient refusé, cette proposition, lors du vote de la loi de Finances pour 2022 mercredi dernier.

Selon le bâtonnier national, Brahim Tairi, une position sera décidée par le conseil prochainement après la réunion de l'assemblée générale, de sorte à répondre à la nouvelle loi fiscale qui soumet les avocats à un impôt de 35%. Pour rappel, les avocats ont boudé les salles d'audiences des cours de justice et des tribunaux le 14 novembre dernier en réponse à l'appel à la grève lancé par l'Union nationale des barreaux d'Algérie. L'objectif de cette action de contestation était de pousser le gouvernement à renoncer à sa décision d'imposer les avocats à la source, au même titre que toutes les autres professions libérales.

Dans une déclaration à la presse, le bâtonnier Brahim Tairi a affirmé qu'« il n'est pas possible de demander à tous les avocats de payer le même tarif, expliquant qu'il y a des avocats qui travaillent plus que d'autres, et qui doivent donc, selon lui, payer plus. Admettant, par ailleurs, l'existence de la sous-déclaration, Tairi a indiqué, en plus de ça, que sur les 62 000 membres que compte l'Union nationale des barreaux d'Algérie, près de 20 000 ne s'acquitteraient pas de leurs cotisations. Toutefois, la même source a exprimé son refus que tout le monde soit mis dans le même panier. « Nous ne sommes pas contre le fait de payer des impôts. Nous avons formulé des propositions de sorte que les avocats soient amenés à déclarer obligatoirement leurs affaires et à être imposés en conséquence », a-t-il souligné à ce propos.

A. N. ch

MENACE D'UNE 4E VAGUE DE COVID-19

## Relâchement, ce facteur aggravant

Alors que les spécialistes de la santé mettent en garde contre l'approche d'une nouvelle vague de la Covid-19, notamment avec le relâchement qu'on observe dans les mesures barrières de la part du citoyen et des autorités, qui continuent le déconfinement, au moment où nous comptons environ 200 décès mensuel par ce virus. En effet, après la levée totale du confinement à domicile sur tout le territoire national, le Gouvernement a donné le feu-vert, avant-hier, pour l'ouverture des salles des fêtes, limitant leurs exploitations à seulement 50 % de leurs capacités tout en insistant sur la disposition du pass sanitaire, or que ces mesures ne suffisent pas pour éviter la quatrième vague de la covid qui frappe fort, en cette période hivernale, les pays occidentaux, surtout avec le laisser-aller enregistré dans les gestes barrières chez le citoyen à l'instar de la distanciation sociale et le port du masque ainsi que l'abstinence de se faire vacciner. Pas seulement cela, mais ce relâchement, regrettons-nous, est aussi constaté de la part des autorités officielles à commencer du plus haut responsable de l'État jusqu'au dernier, dans les hautes Institutions ( citant, à titre d'exemple, l'APN lors de la séance de vote et des débats sur le PLF22, ou bien dans la cour Constitutionnelle lors de la cérémonie de prestation de serment qui est intervenue au lendemain de la signatures par le président de la Répu-

blique, Abdelmadjid Tebboune, des décrets présidentiels portant sa composante), et dans les instances officielles, les administrations, les mairies, les wilayas, les Conseils les tribunaux, les sociétés publiques et privées, ainsi qu'aux écoles, transports publics et privé, les commerces, marchés, dans les conférences de presse en présence des autorités, et même dans les centres de police et gendarmeries qui sont sensés appliquer la loi, le respect du protocole sanitaire est malheureusement abandonné. Également, lors de la campagne électorale pour les locaux du 27 novembre, les candidats à ce processus ne respectent pas le protocole sanitaire mis en place par le ministère de la Santé et l'Autorité nationale indépendante des élections. D'ailleurs son président, Mohamed Charfi, a averti, jeudi passé, contre ces conduites qui révèlent un manque de conscience. Du coup, avec ces comportements irresponsables de la part du citoyen et des autorités, nous risquons de vivre une situation encore plus dramatique de celle de la troisième vague, en enregistrant un important nombre de cas graves, surtout que le nombre de vaccinés dans la population n'a pas dépassé 5 millions et le personnel médical risque de ne pas pouvoir faire face à la situation, lui (personnel médical) qui est mobilisé depuis deux ans sans de grandes capacités matériels. Dans ce contexte, et selon le président de l'Agence nationale de sécurité

sanitaire, Kamel Sanhadji, qui a alerté lors de son passage dans l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, sur une 4e vague meurtrière « seulement 20% du corps médical vacciné, idem pour les enseignants et à peine 2% chez les étudiants ». « Une situation lamentable », s'inquiète le Pr Sanhadji, qui appelle à mettre en place « le pass sanitaire ». Quant à l'avis de son organisme sur la situation actuelle, il dira « l'instance vient de remettre son deuxième rapport au président de la République, concernant l'évaluation de la situation épidémiologique qui annonce la 4e vague ». Le document comporte également « une étude qui démontre l'efficacité des mesures de contrôle et de confinement sur la courbe des contaminations mais aussi, les effets positifs de la vaccination sur la réduction du nombre de décès », précise le Pr Kamel Sanhadji.

### PR NIBOUCHE APPELLE À AGIR « MAINTENANT »

Rappelant que lors d'une conférence de presse à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale du diabète dimanche passé, le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid, a déclaré que « l'Algérie a réussi à surmonter la pandémie lors des vagues précédentes, et nous devons nous préparer à une éventuelle quatrième vague », ajoutant que des efforts aujourd'hui visent à doubler la prise de

conscience de la nécessité de se rendre dans les centres de vaccination, en particulier pour les personnes atteintes de maladies chroniques ». Outre le ministre, le Pr Djamel Dinne Nibouche, directeur de service cardiologie à la capitale Alger, a affirmé que la situation sanitaire « nous oblige d'agir maintenant » : « il faut encercler le virus » estime-t-il, proposant, lors de son passage hier sur les ondes de la radio régionale de Sétif, des solutions qui peuvent faire éviter à l'Algérie une autre catastrophe. Le spécialiste a affirmé qu'une moyenne de 5 décès par jour revient à déplorer 200 morts par mois, « ce qui est un grand nombre ». Cependant, et pour éviter davantage de décès, le Pr Nibouche mise sur la vaccination, et déplore que 13 millions de doses risquent la péremption alors que le pays se dirige, de pas fermes, vers une nouvelle vague épidémique. Cependant le médecin a indiqué qu'il a suggéré auprès du ministre de la Santé « un changement de la stratégie de la vaccination », plaidant ainsi pour l'obligation de la vaccination au sein du secteur de la santé. Ajoutant que le pass sanitaire doit également être instauré au niveau des universités et de divers endroits publics. Aussi la mise en place de centres dédiés à la réception de patients contaminés doit également se faire en toute urgence, selon le même intervenant.

Sarah Oubraham

CONTRIBUTION

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

# Pour un rôle plus visible, mieux organisé et plus percutant

Par Mahrez Lamamri \*

*L'Algérie Nouvelle, plus que jamais, a besoin de tous ses fils et filles pour continuer de se construire dans la paix, la fraternité, l'unité, la sécurité, la quiétude, la solidarité et la stabilité.*

La communauté nationale établie à l'étranger profondément attachée à son pays d'origine, regroupe en son sein un gisement de compétences, de militants, de cadres intégrés et engagés qui nourrissent un amour profond à l'endroit de la patrie mère et affichent une volonté et disponibilité patriotique à servir le pays, qui tiennent absolument à exprimer et concrétiser de fort noble manière avec dévouement et abnégation. Il est primordial et important de reconnaître avec fierté l'attention personnelle et particulière qu'accorde le président de la République Monsieur Abdelmadjid Teboune à la communauté algérienne établie à l'étranger, à la prise en charge de ses préoccupations, à sa participation efficace et consciente et à son implication dans le développement national, aux tâches et processus d'édification nationale et pour lui assurer un rôle déterminant pour qu'elle puisse apporter aussi sa contribution essentielle au développement économique et une participation efficace à l'édification de l'Algérie Nouvelle. Ainsi, cette volonté politique, cette conviction sincère, clairement et ouvertement affichée au plus haut niveau de l'État par Le président de la République Monsieur Abdelmadjid Teboune permettra à la communauté algérienne établie à l'étranger de se sentir appuyée politiquement et citoyenne investie au même titre que ceux de l'intérieur. Le ministère des Affaires étrangères, ministère de souveraineté s'est vu confier le département de la Communauté nationale à l'étranger. Il est hautement nécessaire que le rôle de la communauté algérienne établie à l'étranger soit plus visible, plus structuré et mieux organisé dans un



espace et cadre large, dynamique, plus performant et qui s'investira et œuvrera sans relâche au renforcement des liens séculaires avec l'Algérie mère patrie et développera aussi des activités multiples de rapprochement entre les citoyens, les acteurs de la société civile et les segments du mouvement associatif dans toutes ses composantes et tendances, en encourageant des échanges multiples renforçant les relations avec les élus, les parlementaires, les universitaires, les médecins, les sportifs, le monde des arts et de la culture tout en tissant un partenariat vertueux et crédible visant la relance d'actions communes de solidarité, de fraternité, d'entraide, de défense de droits de l'homme et des peuples d'échanges culturels et artistiques, et de bâtisseurs patriotes mobilisés pour apporter ce qu'il y a de mieux à notre chère Algérie. Pour toutes ces actions nobles il va falloir agir ensemble d'une façon responsable, unis, dignes, solidaires et dans l'intérêt national et pour relever les lourds défis auxquels fait face notre pays notamment en matière de sécurité et de préservation du processus de développement ainsi que la souveraineté économique du pays, pour garantir la stabilité de l'Algérie et faire face à toutes les manœuvres internes et externes. Je

saisis cette occasion pour avoir une pieuse pensée pour les milliers de martyrs de la communauté algérienne établie à l'étranger morts pour la liberté, la dignité, l'honneur et l'indépendance nationale de l'Algérie. Je leur exprime ma reconnaissance et mon respect et je m'incline devant leur courage et leur loyauté indéfectible parce que leur sacrifice a été l'engagement envers les générations et devenant un legs mémoriel qui doit être sans cesse renouvelé et ce au nom des idéaux qu'ils ont défendu. En conclusion, je salue aussi les générations montantes de la communauté algérienne établie à l'étranger pour leur attachement, leur fidélité et leur amour à leur pays d'origine l'Algérie. Cette jeunesse digne héritière des valeureux combattants du 17 octobre 1961, cette jeunesse fière de leurs ancêtres et du drapeau national de la liberté et de l'indépendance de l'Algérie. Cela dénote clairement la définition noble de la continuité et la poursuite avec foi et détermination du devoir au service de la patrie comme développé et manifesté à chaque occasion, manifestation et événement national.

Tahya El-Djazaïr, Allah yarham chouhada  
M. L.  
(\* Militant des droits de l'homme et des peuples

## DÉFIS ÉCONOMIQUES, SÉCURITAIRES ET SANITAIRES L'Algérie plaide pour une coopération intense entre les États du bassin méditerranéen

Le Conseil de la nation a appelé à la coordination des positions en matière de lutte anti-terroriste, de changement climatique et des questions de décolonisation, et ce à l'occasion de sa participation, jeudi à Rome (Italie), aux travaux de la 43e réunion du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. L'Algérie a été représentée aux travaux de cette réunion, tenue les 18 et 19 novembre courant, en collaboration avec le Parlement italien, par le sénateur Lyes Achour, vice-président de l'APM, a précisé la même source. Lors de son intervention, M. Achour a mis en avant "la nécessaire intensification de la coopération entre les États du bassin méditerranéen, en vue de faire face aux graves défis auxquels ils sont confrontés, notamment ceux relatifs aux questions économiques, sécuritaires, environnementales et sanitaires". Appelant également à "coordonner les positions à l'égard de la lutte anti-terroriste, du changement climatique et des questions de décolonisation, M. Achour a passé en revue "les positions de l'Algérie à l'égard de ces questions à tous les niveaux, régionaux, continentaux et internationaux", mettant l'accent, à cette occasion, sur "l'importance de la contribution collective, en vue d'établir la sécurité, la stabilité, la paix, le développement et la prospérité dans la région méditerranéenne". Selon le communiqué, M. Achour a assisté à la cérémonie de remise du Prix APM 2021 organisée au siège du parlement italien. Ce Prix est décerné par l'APM en appréciation des initiatives des Gouvernements des États méditerranéens membres de cette instance, au service des causes des peuples de la région et contribuant à la promotion et à la prospérité des pays du bassin méditerranéen. Dans ce cadre, le représentant du Conseil de la nation a reçu le prix obtenu par l'Algérie, grâce aux "dispositions prises par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en vue d'éradiquer la violence faite à la femme et la réintégration socio-économique des femmes violentées". Le même prix a été accordé à Mme Sabrina Kahhar, professeure de l'Enseignement supérieur en psychologie clinique et experte agréée dans la pédo-psychologie auprès de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance).

R. N.

L'ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE BOUCLE UNE ANNÉE D'OPÉRATIONS MILITAIRES

## « Combats sans relâche contre l'armée d'occupation marocaine »

Plus de 2078 opérations militaires, dans 103 régions sahraouies le long du mur de sable érigé par le Maroc, ont été exécutées en une année depuis la reprise de la guerre par l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), novembre dernier. Une reprise de la guerre au Sahara occidental, suite à la violation par le Maroc du cessez-le-feu 1991 conclu sous l'égide des Nations unies, avec le Front Polisario, en prévision de la tenue du référendum d'autodétermination, qui ne s'est pas tenu, depuis, en raison du désengagement marocain et l'inertie de la Communauté internationale à faire valoir la force du droit international.

En une année de guerre, l'armée sahraouie a intensifié les opérations de bombardement ayant touché tous les secteurs militaires de l'armée marocaine (Touzki, El-

Mahbes, El-Forsia, Houza, Semara, Amghal, El Bakari, Aousserd, Techla, El-Kalta, Oum Adrika et El-Guerguerat), disséminés au long du mur de séparation s'étendant sur 2700 km, ont indiqué des données rendue publique par un site sahraoui. Les opérations militaires sont réparties comme suit: El-Mahbes (552), Houza (265), Amkala (121), Ajdiria (80), Semara (85), El Forsia (188), Touzki (10), El-Bakari (251), Oum Adrika (165), El-Kalta (145), Aousserd (136), El-Guerguerat (60) et Techla (20), selon le bilan établi par le département d'études du même site sahraoui. Dans une déclaration à l'APS, le directeur national de la sécurité, la documentation et la protection des institutions de la République sahraouie, Sidi Oukal a affirmé que les opérations de combat "ont dépassé les chiffres établis par des médias sahraouis, précisant que trois points ont

caractérisés ces opérations, à savoir : la poursuite du combat tous les jours, l'inclusivité car le combat a touché tous les secteurs militaires ennemis et la diversification des objectifs de frappes tant au niveau des centres de commandement que de la logistique et autres". L'armée sahraouie a mené des opérations qualitatives atteignant même le territoire marocain et avec moins de dégâts, alors que l'armée marocaine a subi de grandes pertes humaines et matérielles. Le 21 janvier dernier, l'APLS a exécuté des attaques avec des missiles et armes lourdes contre les bases militaires marocaines dans des zones stratégiques dans le secteur de Touzki à l'image de Labaadj, Tarf Boufenda et Lemsamir et ce dans le cadre de l'opération d'escalade et d'extension du domaine de la guerre annoncée par le commandement, de l'armée sahraouie.

Deux jours après l'attaque de "Ourkaziz", l'armée a annoncé un bombardement par missiles, ayant ciblé la région d'El-Guerguerat et sa périphérie où sont déployées des forces marocaines depuis mi-novembre 2020. Quatre missiles étaient suffisants pour créer une nouvelle réalité. Il a été même évoqué une opération minutieuse et qualitative d'une unité spéciale relevant de l'armée sahraouie et qui a mené l'attaque la nuit, tout en se retirant rapidement, d'autant qu'aucune marge de manœuvre n'avait été laissée à l'armée marocaine qui a eu recours aux avions de guerre pour ratisser la région. Dans un autre développement qui était notable dans le parcours de la seconde guerre, le Front Polisario a annoncé une opération qualitative cette fois, à l'intérieur du territoire marocain, le 8 février 2021, lorsqu'une unité spéciale de l'armée

sahraouie a mené une opération militaire courageuse contre une garnison avancée de l'armée marocaine dans la région d'"Agua" qui est distante des territoires sahraouis libérés de plus de 150 km. Elle s'est soldée par la mort de quatre soldats marocains, dont un sous-officier, outre les blessés. Le Front Polisario a adopté, lors de la guerre actuelle, la même stratégie et les mêmes procédés de la première, et qui lui ont permis de tenir, tout au long de 16 années d'une guerre sans merci avec le Maroc. C'est ainsi que le Front "considère les opérations de bombardement et les activités militaires qui l'accompagnent, comme une étape de préparation qui précède l'entame de la guerre effective et vise à saper le moral de l'Armée royale du Maroc et à occasionner des pertes à ses moyens matériels".

R./APS

**MALGRÉ QU'ILS ONT JOUÉ AVEC LE FEU CONTRE LE BURKINA FASO**

## Les Verts bouclent leur troisième année sans défaite

*A présent que l'équipe nationale a décroché son billet pour le match barrage qualificatif pour la Coupe du monde 2022, après avoir joué avec le feu, il faudra tirer les enseignements qui s'imposent pour maintenir le rêve d'aller à Doha.*

**J**eudi dernier, jour pour jour, la sélection algérienne a bouclé trois ans sans concéder la moindre défaite. Sa dernière défaite remontant au 18 novembre 2018, la seule d'ailleurs des Verts sous la houlette de Djamel Belmadi qui a pris les rênes technique en août de la même année.

Cet unique échec était survenu à Cotonou contre la sélection du Bénin dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2019 sur le score d'un but à zéro.

Ce match a été le tournant de l'équipe nationale version Belmadi, puisque ce dernier a décidé depuis d'opérer une véritable révolution sur son effectif. Un remue-ménage qui a donné ses fruits, comme l'atteste le trophée africain décroché quelques mois après en Egypte. Mais à moins de deux mois de la prochaine CAN au Cameroun au cours de laquelle la bande à Belmadi sera dans l'obligation de défendre son titre continental, il appartient au sélectionneur national de revoir désormais ses cartes à nouveau. En effet, la rencontre face au Burkina Faso mardi passé donne déjà matière à réfléchir. Elle sonne comme un avertissement aux coéquipiers de Belaïli qui savent d'ores et déjà à quoi ils devront s'attendre, d'abord au Cameroun,



Phs : DR

et ensuite lors de la double confrontation comptant pour les barrages en mars prochain. Il faudra prévoir dès maintenant de faire face à la même bataille livrée par les Burkinabés.

Cet adversaire a usé de tous les artifices pour déstabiliser les Verts. Outre une guerre psychologique, le Burkina Faso a fait preuve d'une grosse agressivité que l'arbitre n'a pas jugé utile de réprimer.

De plus, il faut reconnaître que la pelouse n'était pas facile à jouer. Détrempée, elle a poussé les joueurs à déployer des efforts pour trouver leur équilibre, jugé des trajectoires de balles ou encore pour aller à fond dans les duels pour gagner des ballons. Certes, on pourrait nous rétorquer que cette pelouse a également gêné l'adversaire, mais quand on défend, on est beaucoup plus servi par ce genre de conditions de jeu.

### DES RÉGLAGES S'IMPOSENT

Et même si on cherche à trouver des subterfuges pour justifier la petite prestation des Verts contre les Etalons, il faut reconnaître que ce match a montré des lacunes dans tous les secteurs. Des lacunes qu'il faudra corriger avant les prochaines échéances, et surtout le match barrage, décisif pour la qualification à la Coupe du monde. En défense, il est temps de trouver une solution pour la fébrilité de la charnière centrale. Mandi et Benlamri ont commis des erreurs de coordination dans leurs mouvements et placements. Mandi traverse une mauvaise passe dans son club espagnol de Villarreal, lui qui n'est même plus convoqué par Unai Emri, alors que Benlamri paye le prix de la faiblesse du championnat dans lequel il évolue. Le staff national devrait trouver d'autres combinaisons pour

constituer cette paire. Dans la zone de la récupération, il faudrait, selon les spécialistes, apporter un réglage au placement de la paire Zerrouki - Bennacer. Apparemment, les deux joueurs ne peuvent pas évoluer ensemble, à moins d'aligner le premier nommé comme sentinelle et donner plus de liberté en situation d'attaque au joueur du Milan AC. En attaque, Bounedjah continue de trop s'éparpiller en rouspétant auprès de l'arbitre, ce qui l'expose aux menaces de cartons. Il n'a plus la verve du buteur, du finisseur. De plus, il ne travaille pas entre les deux défenseurs axiaux adverses, ce qui ne permet pas d'ouvrir des espaces dans la zone de vérité. La faute est au championnat dans lequel il évolue et qui ne lui offre pas l'occasion de progresser et de gagner en métier. Belmadi est prévenu...

Hakim S.

IL CONTRACTE UNE NOUVELLE BLESSURE

## Ounas confronté au même destin d'Atal

**M**ardi passé contre le Burkina Faso, le public présent avait à l'unanimité réclamé l'incorporation d'Adam Ounas en deuxième mi-temps lorsque ses camarades étaient en grosse difficulté. Néanmoins, personne ne savait que le joueur était indisponible à cause d'une blessure.

Jeudi passé, son club italien, Naples a annoncé la mauvaise nouvelle. Ounas, revenu il y a quelque temps d'une blessure, est confronté à nouveau à un pépin physique. Le gaucher s'est blessé en sélection et ne pourra être disponible pour son club dans les semaines à venir.

Selon la même source, le gaucher a été victime d'une elongation au muscle fémoral droit lors du stage avec les Verts.

Absent de début octobre à début novembre suite à des problèmes à la jambe, Adam Ounas fut freiné dans son élan après un encourageant début de saison marqué par des entrées décisives avec le Napoli de Spalletti. Ce dernier



avait d'ailleurs insisté pour garder le très convoité ailier algérien (OM, AC Milan) dans son effectif. De retour le 4 novembre en Europa League, le Fennec avait inscrit un but somptueux face au Légia Varsovie quelques minutes seulement après son entrée en jeu.

Incorporé peu après l'heure de jeu (63') face à Djibouti (0-4), le joueur issu des Girondins de Bordeaux n'aura donc

pris part qu'à 27 minutes sur cette date FIFA de novembre. Pas très fameux pour un élément qui avait (déjà) raté les deux derniers stages de septembre et octobre. De retour en club, Ounas devrait être absent entre 10 et 15 jours selon la gravité de sa blessure. Encore une sacrée tuile (la 3ème cette saison) pour un joueur au talent incontestable mais dont l'irrégularité fait grandement défaut.

Voilà qui fait rappeler un autre gâchis pour l'équipe nationale. Il s'agit du Niçois, Youcef Atal, qui vit pratiquement la même situation qu'Ounas. D'ailleurs, le latéral droit a manqué le précédent stage des Verts, lui, qui comptabilise une douzaine de blessures depuis qu'il a rejoint les rangs du club français. Pendant tout ce temps passé dans l'infirmerie, il a naturellement raté beaucoup de matchs de son club et de l'équipe nationale. Au sein de cette dernière, on trouve toujours du mal pour lui trouver un bon remplaçant. H. S.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

LIGUE 1

## La LFP dévoile le calendrier jusqu'à la 11e journée

La ligue de football professionnel (LFP), a arrêté les dates des sept prochaines journées du championnat de Ligue 1, soit de la 5e jusqu'à la 11e journée de la compétition, a indiqué l'instance dirigeante, jeudi soir sur son site officiel.

Dominié par le choc ES Sétif - CR Belouizdad, la 5e journée se jouera dans son intégralité, le jeudi 25 novembre. Alors que la 6e journée est prévue les vendredi 3 et samedi 4 décembre. Quant à la 7e journée, dominée par un certain "clásico" USM Alger-JS Kabylie, elle aura lieu les vendredi 10 et samedi 11 décembre. En revanche, la date du mardi 14 décembre est consacrée au match retard JS Saoura - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 5e journée. Par ailleurs, la LFP a programmé la 8e journée, marquée par l'affiche entre le MC Alger - ES Sétif, aux vendredi 17 et samedi 18 décembre, suivie une semaine plus tard par le déroulement de la 9e journée (vendredi 24, samedi 25 décembre). Les 10e et 11e journées se joueront dans leur intégralité respectivement mardi 28 décembre et samedi 1 janvier 2022. La 4e journée du championnat débute ce vendredi avec le déroulement de trois matchs : HB Chelghoum-Laid - JS Saoura (15h00), JS

MONDIAL 2022 (ZONE AFRIQUE)

## La date du tirage au sort des barrages arrêtée le 25 novembre

La date du tirage au sort des barrages (Zone Afrique), qualificatifs pour la Coupe du monde 2022 au Qatar, sera arrêtée à l'issue de la réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), jeudi 25 novembre au Caire, a annoncé l'instance continentale, vendredi dans un communiqué publié sur son site officiel. La réunion du Comité exécutif se tiendra, à la veille de l'assemblée générale extraordinaire de la CAF, programmée également au Caire, vendredi 26 novembre 2021, précise la même source. La CAF avait retenu dans un premier temps la date du 18 décembre, en marge de la finale de la Coupe arabe de la Fifa à Doha, pour effectuer le tirage au sort des barrages. La CAF a tenu à préciser que les dix équipes qualifiées pour les barrages, "seront réparties selon le classement de la Fédération internationale (Fifa)", dont le prochain sera publié le 25 novembre. "La CAF félicite toutes les nations qui ont atteint ce stade de la compétition, franchissant un pas de plus vers l'obtention de leur billet pour le Qatar", conclut l'instance africaine. Dix nations ont validé leur billet pour les barrages du Mondial, dont la double confrontation se jouera en mars 2022 : Algérie, Sénégal, Tunisie, Nigeria, Maroc, Egypte, RD Congo, Ghana, Cameroun, et le Mali.



Kabylie - RC Arbaâ (17h00), et MC Oran - ES Sétif (17h00), alors que la suite des rencontres est prévue samedi.

**Voici par ailleurs le calendrier jusqu'à la 11e journée :**  
**4e journée :** Vendredi 19 et Samedi 20 Novembre 2021  
**5e journée :** Jeudi 25 Novembre 2021  
**6e journée :** Vendredi 3 et Samedi 04 Décembre 2021  
**7e journée :** Vendredi 10 et Samedi 11 Décembre 2021

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GROUPE CENTRE-EST) Le DRBT officiellement rétrogradé en division pré-honneur (LIRF)

La direction de l'organisation des compétitions de la Ligue inter-régions de football (LIRF), a prononcé jeudi le forfait général officiel du DRB Tadjena-net, en application de l'article 63 des règlements du football amateur, entraînant la rétrogradation du club en division pré-honneur (wilaya), a annoncé l'instance sur son site officiel. Le DRBT a déclaré forfait pour les trois premières rencontres du championnat : "le Premier face à l'IB Khemis El-Khechna (29 octobre 2021), le deuxième face à l'USM Sétif (6 novembre 2021), et le troisième devant le

## USM BEL-ABBÉS La direction du club sollicite l'aide des autorités locales

Les membres de la direction de l'USM Bel-Abbes ont lancé un appel aux autorités locales pour venir en aide à leur club de Ligue 2 de football qui a lancé cette saison un projet de formation et de rajeunissement de l'effectif, nécessitant des moyens matériels pour sa concrétisation. "Un tel projet nécessite l'accompagnement des autorités locales, qui nous ont promis de nous soutenir dans cette démarche, sauf que jusque-là, nous n'avons encore rien vu venir. Si cette situation perdure, nous serons dans l'obligation de rendre le tablier", a prévenu le porte-parole de l'USM Bel-Abbes Abdelmalek Kessis qui s'exprimait sur la page Facebook officielle du club. Interdit de recrutement en raison de ses dettes estimées à 260 millions DA, la direction de l'USMBA a opté pour un effectif composé de joueurs de la réserve. Cette politique a permis à la

Match de mise à jour (5e journée) : **Mardi 14 décembre :** JS Saoura - JS Kabylie

**8e journée :** Vendredi 17 et Samedi 18 Décembre 2021  
**9e journée :** Vendredi 24 et Samedi 25 Décembre 2021  
**10e Journée :** Mardi 28 Décembre 2021  
**11e journée :** Samedi 1 Janvier 2022.

NARB Réghaia (13 novembre 2021)", précise la même source. "Tout club, dont une équipe seniors, enregistre trois forfaits délibérés au cours d'une saison sportive est déclaré forfait général. Ce dernier entraîne le retrait de la compétition de l'équipe et la rétrogradation en pré-honneur (wilaya)", explique la LIRF. Avant de conclure : "Si le forfait général est prononcé durant la phase aller, les résultats de l'équipe fautive sont annulés". Confronté à une crise financière sans précédent, le Difaâ a cumulé une dette estimée à plus de 400.000 euros, auprès de

certaines joueurs étrangers, et qui après avoir déposé plainte ont fini par obtenir gain de cause auprès de la Fédération internationale (Fifa). Conséquences de cette situation, le club a été interdit de recrutement. Ce n'est pas la première fois qu'un club est rétrogradé en division inférieure, puisque la formation de Béni Ounif (Béchar) avait déjà subi un sort similaire, pour non paiement de ses frais d'engagement. Le calendrier du championnat du groupe Centre-Est sera maintenu et à chaque journée de compétition, l'adversaire du DRBT sera exempté.

CAMEROUN

## Eto'o dépose sa candidature à la présidence de la Fecafoot

L'ex-international camerounais Samuel Eto'o a déposé mercredi à Yaoundé sa candidature à la présidence de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), assurant qu'il serait le "prochain président malgré les tricheries". "Je prie le camp d'en face de faire attention parce que nous avons accepté beaucoup de choses", a déclaré à la presse, peu après avoir rempli les formalités du dépôt de sa candidature, l'ancien attaquant vedette du Barça.

"Si l'un des Camerounais qui a bien voulu me donner son patronage est éliminé, je viendrai ici avec toute cette foule qui me suit, et même celle des autres régions, pour les déloger", a-t-il prévenu, s'adressant aux dirigeants actuels de la Fecafoot. Devant le siège de la Fecafoot, une foule de supporters attendaient Samuel Eto'o. L'ex-butteur, âgé de 40 ans, a assuré que l'équipe sortante lui avait proposé le poste de vice-président, qu'il a refusé. "Je serai le prochain président de la fédération malgré toutes les tricheries", a-t-il déclaré.

L'ancienne légende du ballon rond avait annoncé son intention de se porter candidat qu'il était temps "de lancer le chantier de la reconstruction" du football camerounais. Mercredi, M. Eto'o a déclaré que le président actuel de la Fecafoot avait "lamentablement échoué". "Eto'o président, Eto'o président", scandait la foule à l'arrivée comme au départ de l'ex-footballeur qui reste très populaire dans son pays. Le dépôt de sa candidature intervient alors que la Fecafoot est en crise depuis plusieurs mois. L'actuel président, Seidou Mbombo Njoya, avait été élu en 2018, mais son élection, contestée par plusieurs acteurs de football camerounais, avait été annulée à la mi-janvier par le Tribunal arbitral du sport (TAS). Malgré tout, il est resté en poste avec pour mission de travailler à l'organisation de nouvelles élections. Ce maintien en poste a été mal accueilli par une frange d'acteurs sportifs qui avaient alors décidé de nommer un autre président à la Fecafoot. Celui-ci n'a cependant pas bénéficié du soutien des autorités, de la Confédération africaine de football (CAF) ni de la Fifa. En 2018, Eto'o avait soutenu la candidature de Seidou Mbombo Njoya, mais il exprime aujourd'hui sa "déception". Les promesses faites il y a trois ans par l'actuel président "me paraissent dignes d'intérêt pour l'avenir de notre pays", s'était-il justifié.

L'élection du nouveau président est prévue pour le mois de décembre. Le Cameroun accueillera du 9 janvier au 7 février 2022 la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations.

FC BARCELONE

## Nouvelle sortie médiatique cinglante contre Lionel Messi !

Le départ de Lionel Messi du FC Barcelone continue de faire parler. Aujourd'hui, c'est un des membres influents de l'équipe de Joan Laporta qui s'est autorisé des remarques acerbes sur l'Argentin.

C'était l'un des feuillets du dernier mercato estival. Alors qu'il pensait prolonger son contrat avec le FC Barcelone, Lionel Messi (34 ans) a eu la mauvaise surprise d'apprendre que son club de cœur ne pouvait pas lui offrir de nouveau contrat. Officiellement, le patron des Culés, Joan Laporta, avait indiqué que la situation financière du Barça et les exigences de LaLiga avaient forcé les Blaugranas à prendre cette terrible décision.

Une explication qui n'avait pas vraiment plu à Messi. L'Argentin avait d'ailleurs tenu à répondre publiquement à son ancien président. Aujourd'hui, ce dossier a été remis au goût du jour. La raison ? Un certain José Elias a lâché une petite bombe sur l'ex-numéro 10 catalan. Président d'Audax Renovables et principal garant du conseil d'administration du FC Barcelone, Elias a signé des propos qui

vont faire réagir en Catalogne.

### « IL A UN ÂGE OÙ IL NE PEUT PLUS ÊTRE AU BARÇA »

Mais aussi du côté du camp des Loges, où s'entraîne La Pulga. « On voyait la fin de Messi arriver. Il fallait renouveler l'équipe et c'était impossible avec Messi. Il a un âge où il ne peut plus être au Barça. Pour faire du Barça une équipe qui gagne, ça passe par un projet post-Messi. Il fallait prendre une décision à un moment donné », a-t-il

ITALIE (13E JOURNÉE)

## Naples teste ses ambitions contre l'Inter

Luciano Spalletti, évincé de l'Inter Milan en mai 2019 malgré une qualification en Ligue des champions, va retrouver dimanche San Siro en tant que leader de Serie A, sur le banc de Naples. Ce déplacement chez le champion en titre constitue un sacré test pour ce fringant Napoli toujours invaincu après douze journées (dix victoires et deux nuls) et en tête avec l'AC Milan. L'Inter Milan, troisième à sept longueurs du duo, est elle en quête d'une première victoire contre un "gros" après avoir été accrochée cette saison par Milan, la Juventus, l'Atalanta et avoir perdu contre la Lazio. L'AC Milan pourrait se détacher en cas de défaite napolitaine mais devra se méfier de la Fiorentina (7e) qui réalise cette saison de très bons matchs contre les ténors. Autres retrouvailles à Rome entre la Juventus (8e) et son entraîneur Maurizio Sarri, désormais à la Lazio, actuellement cinquième avec trois points d'avance sur les Bianconeri et sûrement privée de Ciro Immobile, très incertain. A noter enfin les débuts d'Andriy Shevchenko sur le banc du Genoa (17e), contre la Roma (6e) de José Mourinho, son ex-coach à Chelsea.

Le programme:

**Samedi 20 novembre**  
Atalanta Bergame - Spezia  
Lazio Rome - Juventus Turin  
Fiorentina - AC Milan

**Dimanche 21 novembre**  
Sassuolo - Cagliari  
Bologne - Venise  
Salernitana - Sampdoria Gènes  
Inter Milan - Naples  
Genoa - AS Rome

**Lundi 22 novembre**  
Hellas Vérone - Empoli  
Torino - Udinese.



déclaré, dans des propos relayés par Sport, avant de conclure.

« Messi ne pleurerait pas parce qu'il quittait le Barça, c'était pour une accumulation de choses. Le cycle de Messi se terminait. Mais il avait fait sa vie à Barcelone et

toute sa famille y était parfaitement intégrée. Le Barça avait des limites économiques et organisationnelles. Il y a trois raisons pour lesquelles il ne pouvait pas rester. » Lionel Messi sera ravi de l'apprendre.

ESPAGNE (14E JOURNÉE)

## Un derby catalan pour les débuts de Xavi au Barça

Pour son arrivée sur le banc du Barça, Xavi va pouvoir reprendre ses repères lors d'un derby qu'il connaît bien, au Camp Nou, contre l'Espanyol samedi soir. Une victoire ne serait pas de trop pour offrir un peu de temps au technicien de 41 ans avant un match crucial de Ligue des champions contre Benfica mardi. Il devrait pouvoir compter sur sa recrue de

38 ans, le latéral Dani Alves, également de retour au club cinq ans après son passage en Catalogne (2008-2016). Les choix de l'ancien entraîneur d'Al-Sadd seront scrutés, lui qui a évolué avec plusieurs éléments cadres de son effectif durant sa carrière de joueur (Piqué, Busquets, Jordi Alba...). En haut du classement, la Real Sociedad, leader, tentera de conserver la tête contre Valen-

ce dimanche soir, tandis que ses deux dauphins du Real Madrid et du FC Séville affrontent respectivement Grenade (dimanche) et Alavés (samedi) des adversaires mal classés.

Le programme:

**Joué hier**  
Levante - Athletic Bilbao

**Samedi 20 novembre:**  
Celta Vigo - Villarreal

ALLEMAGNE (12E JOURNÉE)

## Le retour du derby de Berlin

Le derby de Berlin entre l'Union (8e) et le Hertha (13e) sera samedi le moment fort de la 12e journée de Bundesliga, qui verra par ailleurs les cinq premiers du classement affronter des équipes de deuxième moitié de tableau. Lors de la montée de l'Union en première division en 2019-2020, le tout premier derby avait été marqué par des incidents entre supporters. La pandémie et les matches à huis clos ont ensuite calmé les ardeurs, mais la rencontre de samedi sera de nouveau sous haute surveillance. Alors qu'une vague de Covid frappe durement l'Allemagne depuis quelques semaines, les autorités berlinoises ont

autorisé le remplissage à 100% des 22.000 places du pittoresque stade de la "Alte Försterei", sur présentation d'un certificat de vaccination ou de guérison. Le Bayern, solide leader avec quatre longues équipes d'avance sur Dortmund, ouvre le bal vendredi soir en déplacement à Augsburg (16e), pour un derby de Bavière traditionnellement déséquilibré. Le Borussia reçoit le 15e Stuttgart (samedi 15h30) tandis que Leipzig, qui se remet doucement de son mauvais début de saison (cinquième à dix points du Bayern), se déplace chez le 10e Hoffenheim.

FRANCE (14E JOURNÉE)

## Le PSG en rodage avant Manchester City

Le Paris SG va tenter de préparer au mieux son choc de Ligue des champions à Manchester City, dans trois jours, avec la réception de Nantes samedi (17h00) lors de la 14e journée du Championnat de France, quelques jours après les trêve internationale. La journée s'achève dimanche soir par un match entre deux géants du football français: l'Olympique de Marseille et l'Olympique lyonnais.

Solide leader de Ligue 1, Paris va retrouver face à Nantes (10e) un Kylian Mbappé en pleine forme, auteur de cinq buts

en deux matches avec l'équipe de France, fraîchement qualifiée pour la Coupe du monde 2022. Lionel Messi a lui aussi décroché son billet pour le Qatar avec l'Argentine et pourrait jouer contre les Nantais après avoir manqué les matches contre Leipzig et Bordeaux. Touché aux adducteurs en sélection brésilienne, Neymar risque en revanche de manquer à l'appel. Qualifiés en Ligue Europa, mais giflés à Rennes (4-1), les Lyonnais (7e) doivent gagner chez eux pour rester au contact du podium et dissiper une fébrilité trop sou-

vent affichée. Une victoire et l'équipe de Slimani reviendrait à un point des Marseillais, actuels quatrièmes. Avec cinq nuls sur ses sept derniers matches toutes compétitions confondues, l'OM a aussi besoin d'un succès pour repartir de l'avant.

La quatorzième journée sera également marquée par l'opposition entre Monaco, en tête de son groupe en Ligue Europa, et Lille, champion de France en titre. Englués en milieu de tableau, Monaco (11e, 18 pts) et Lille (12e) s'affrontent dans l'espoir d'un redressement vendredi soir en ouverture.

Programme de la 14e journée:

**Joué hier**  
Monaco - Lille

**Samedi:**  
Paris SG - Nantes  
Rennes - Montpellier

**Dimanche:**  
Brest - Lens  
Angers - Lorient  
Troyes - Saint-Etienne  
Metz - Bordeaux  
Strasbourg - Reims  
Clermont - Nice  
Lyon - Marseille .

ANGLETERRE (12E JOURNÉE)

## Arsenal à l'épreuve d'Anfield, première pour Gerrard

Équipe la plus en forme de Premier League, Arsenal va vivre un test important pour ses ambitions en allant défier Liverpool samedi, lors de la 12e journée. Les Gunners sont actuellement cinquièmes avec 20 points, soit deux de moins que les Reds, mais depuis leur défaite contre Manchester City lors de la 3e journée (5-0), ils ont le meilleur bilan du championnat avec 20 points pris sur 24 possibles.

West Ham (3e avec 23 pts), qui reste juste sur une victoire contre Liverpool avant la trêve (3-2), se déplacera à Wolverhampton, alors que City, qui devance les Hammers à la différence de but, recevra Everton, dimanche. Le leader Chelsea (26 pts) ira à Leicester en ouverture de la journée, le samedi. Deux autres matches méritent un coup d'oeil attentif samedi à commencer par le déplacement de Manchester United à Watford, alors que Steven Gerrard fera ses grands débuts sur un banc de Premier League avec Aston Villa qui recevra Brighton.

Le programme :

**Samedi 20 novembre**  
Leicester - Chelsea  
Aston Villa - Brighton  
Burnley - Crystal Palace  
Wolverhampton - West Ham  
Watford - Manchester United  
Newcastle - Brentford  
Norwich City - Southampton  
Liverpool - Arsenal

**Dimanche 21 novembre**  
Manchester City - Everton  
Tottenham - Leeds United.

## MANCHESTER UNITED Solskjaer consulte ses cadres

Dominié et battu par Manchester City (0-2) avant la trêve internationale, Ole Gunnar Solskjaer se sait toujours en danger sur le banc de Manchester United. Pour entamer la reprise du championnat de la meilleure des manières, samedi (16h) contre Watford, le technicien norvégien a organisé une réunion de crise jeudi à Carrington, le centre d'entraînement de MU. Selon le Daily Mail, Solskjaer a convoqué les cadres du vestiaire manucien pour connaître leur avis sur la façon de faire progresser l'équipe. Le capitaine Harry Maguire, Cristiano Ronaldo, Bruno Fernandes, Luke Shaw, Victor Lindelof et Nemanja Matic ont ainsi été consultés par leur coach. Il a été question notamment du passage à la défense à trois opéré lors des derniers matchs. Reste à voir si cette discussion sera productive. Réponse demain face aux Hornets.

**ORAN.** DSA

# Une surface de 100 ha réservée à la culture du colza

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oran a consacré une superficie de 100 ha pour la culture du colza, au titre de la saison agricole 2021-2022, a-t-on appris lors d'une journée d'étude sur ce type de culture, organisée mardi à Misserghine.



Quelques huit agriculteurs ont adhéré au programme de la culture du colza au niveau du périmètre irrigué M'lata, à Oued Tlelet (sud de la wilaya), qui a connu un franc succès en matière de culture du maïs, a souligné le directeur local du secteur, Rachid Rahmania, qui a signalé que tous les facteurs de production du colza sont disponibles pour le lancement de la production de ce nouvelle culture à Oran. Dans ce cadre, des semences de colza, des engrais et des désherbants ont été fournis au niveau de la Coopérative de céréales et légumes secs d'Oran pour garantir la réussite de cette expérience et œuvrer à sa généralisation les prochaines saisons, a-t-il déclaré. Afin d'accompagner les fellahs, des contacts sont en cours avec les unités de transformation à Oran pour commercialiser le produit après sa récolte, en vertu d'accords qui seront signés entre la Chambre d'agriculture et les fellahs avec les transformateurs, selon le même responsable. Le président de la Chambre d'agriculture d'Oran, Brachemi Hadj Meftah, a insisté, pour sa part, sur la nécessité d'intensifier les rencontres afin de sensibiliser les agriculteurs sur l'importance du colza, une des cultures modernes en Algérie, pour attirer plus d'agriculteurs et ainsi étendre la superficie à plus de 100 hectares dans les prochaines campagnes agricoles. Il a estimé que l'accompagnement des agriculteurs par les instituts compétents est nécessaire dans les différentes étapes de la culture du colza, ainsi que l'intensification du suivi technique, notamment avec le démarrage de la campagne de semences en plus de l'organisation au profit des fellahs de séances illustratives sur les méthodes d'utilisation de la mécanisation agricole pour répandre les semences. Le même intervenant a également appelé les agriculteurs à

s'engager dans le programme de plantation de colza, surtout que l'Etat apporte son soutien aux fellahs et aux transformateurs en vue de réussir ce type de culture qui profite aux professionnels de la terre et à l'économie nationale. L'objectif de cette rencontre, organisée par la DSA au siège de la Chambre d'Agriculture de la wilaya à Misserghine, est de sensibiliser les agriculteurs à l'importance de la plantation du colza et à ses avantages ainsi qu'aux modalités de fourniture des semences en plus de l'importance agricole, économique et environnementale du colza, a indiqué le chef du service de la production et de l'appui technique de la DSA, Messabih Mohamed Amine. Cette rencontre, à laquelle ont participé des représentants de l'Institut technologique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès et de la station régionale de protection des végétaux de Misserghine, a permis aux agriculteurs de

Cette rencontre, à laquelle ont participé des représentants de l'Institut technologique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès et de la station régionale de protection des végétaux de Misserghine, a permis aux agriculteurs de s'informer sur les étapes de croissance des plantes et le processus technique

s'informer sur les étapes de croissance des plantes et le processus technique, ainsi que sur les moyens de protéger cette plante contre les maladies et les insectes pour assurer une saison réussie. Concernant le processus technique, le chef du service de vulgarisation à l'Institut technologique des grandes cul-

tures de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Ardjani, a fait savoir que le processus agréé pour la culture du colza est quasiment similaire à celui des légumineuses. En cas de respect de ce processus, une production de 20 à 35 quintaux par hectare peut être atteinte, sachant que le colza est résistant à la sécheresse. La date appropriée pour le démarrage du processus de semis du colza est du 15 octobre jusqu'à fin novembre, alors que les semis tardifs débuteront durant la première semaine de décembre, selon M. Ardjani. Dans ce contexte, il a noté que la modeste expérience, lancée le 24 décembre de l'année dernière dans la région de Boutlélis, une zone humide proche de la mer, a été couronnée de succès. Pour rappel, la culture du colza à Oran a été menée sur un champ expérimental d'un demi-hectare. Elle a réalisé un rendement de 3,5 quintaux, malgré le manque de pluviométrie, a-t-on conclu.

COVID-19

## Plus de 617.000 personnes vaccinées mais le taux reste insuffisant

Plus de 617.000 personnes ont été vaccinées contre la Covid-19 à Oran depuis le début de la campagne nationale de vaccination, soit plus de la moitié de la population ciblée, ce qui reste encore insuffisant pour atteindre l'immunité collective espérée, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Un peu plus de 617.000 personnes ont pris au moins une dose du vaccin contre la Covid 19, soit près de 52% de la population vaccinable, a précisé à l'APS, le chef de service de prévention et chargé de communication à la DSP, Dr Youcef Boukhari. "Nous avons dépassé la moitié de la population cible à Oran, ce qui est une bonne chose en soit, mais cela reste insuffisant pour atteindre l'immunité collective escomptée après la vaccination de 70% de la population", a-t-il fait savoir. Outre la sensibilisation à la vaccination qui reste toujours de mise, il faudrait revoir en parallèle la stratégie adoptée, pour quoi ne pas exiger un pass-sanitaire ? ", s'est-il interrogé. Le responsable a plaidé pour l'exi-

gence du pass-sanitaire pour avoir accès aux administrations publiques d'Oran, comme mesure de prévention d'une part et d'incitation des gens à se faire vacciner d'autre part. "Si toutes les APC, daïras et autres administrations publiques exigeraient le pass-sanitaire, nous verrons alors une affluence des gens pour le vaccin, ce qui nous évitera d'enregistrer de moins en moins de cas graves liés à la Covid-19, comme c'est le cas dans plusieurs pays qui ont établi ce pass-sanitaire, a-t-on indiqué. Dans ce contexte, Youcef Boukhari a rappelé qu'Oran se prépare à une éventuelle 4ème vague avec une augmentation des cas de contamination", ajoutant qu'il est nécessaire "de redoubler d'efforts en matière de sensibilisation pour la prévention contre la propagation du virus mais aussi pour augmenter le taux vaccinal". Plus de 215 points de vaccination sont ouverts à Oran pour accueillir les citoyens désireux de se faire vacciner, rappelle-t-on.

**TLEMCEM.** CHANTIER NAVAL DE HONAÏNE

## Réception de deux thoniers fin 2022

L'entreprise "Techno naval", spécialisée dans la construction et la réparation des grands bateaux activant actuellement au port d'Honaïne, dans la wilaya de Tlemcen, compte achever, d'ici la fin de l'année prochaine, la construction de deux thoniers d'une longueur de 37 mètres destinés à la pêche hauturière, a-t-on appris mercredi de son gérant, Benabbas Abdelmajid. Ce responsable a déclaré à l'APS que son entreprise va s'agrandir après l'acquisition récente d'un terrain de plus de 5.000 m<sup>2</sup> au niveau du nouveau port de Sidna Youchâa, destiné exclusivement à la pêche hauturière, après avoir signé une convention dans ce sens avec la direction de gestion des ports de Ghazaouet. Le gérant de "Techno naval" a également fait état d'un projet de construction, au niveau du port de Sidna Youchâa, d'un bateau-restaurant, ce qui contribuera à créer des emplois et à assurer un essor économique de cette région, dont la principale activité est la pêche. Par ailleurs, la Sarl "Rabie", qui active dans au niveau du port de Honaïne, a aussi bénéficié d'une assiette de plus de 3.000 m<sup>2</sup> au même port de Sidna Youchâa. Elle se lancera prochainement dans la construction navale a fait savoir son responsable. Ces deux investisseurs vont contribuer au renforcement et au développement de la pêche au large, activité première du port de Sidna Youchâa. Cette dernière infrastructure bénéficiera de la réalisation d'un hall à marée et d'équipements adéquats pour son fonctionnement. D'énormes efforts sont consentis par le secteur de la pêche et des productions halieutiques de la wilaya de Tlemcen, notamment en matière d'aquaculture et de la pisciculture. Ces deux créneaux comptent plusieurs projets déjà opérationnels ou en cours de réalisation. L'objectif étant d'atteindre une production de 3.000 tonnes de poissons à l'horizon 2024, a-t-on indiqué t-on à la direction locale de la pêche.

**OUM EL-BOUAGHI.** POMMES DE TERRE

## Vente de plus de 800 tonnes à 50 DA/kg

L'entreprise spécialisée dans la vente de produits alimentaires "DICOPA", a procédé, sous la tutelle des services de la Direction du commerce de la wilaya d'Oum El Bouaghi, à la vente de 871 tonnes de pomme de terre, saisie à Aïn M'lila fin septembre dernier, à raison de 50 DA le kilogramme à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya, a indiqué mardi le responsable de communication de cette direction. À ce propos, Khaled Delileche a précisé à l'APS que la quantité de pomme de terre saisie dans la ville d'Aïn M'lila et qui était destinée à la spéculation, s'élève à 1200 tonnes, soulignant que 218 tonnes ont été vendues à travers les différentes communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, tandis que 653 tonnes ont été distribuées à travers 16 wilayas du pays. M. Delileche a ajouté que l'objectif de vendre ce produit directement au consommateur conditionné dans des sacs de 5 et 10 kg, en s'assurant de leur validité par l'inspecteur phytosanitaire de la direction locale des services agricoles, est de "casser les prix de la pomme de terre qui dépassaient 120 DA le kilogramme et lutter contre le monopole". La vente des quantités restantes de pommes de terre, estimée à plus de 300 tonnes, se poursuit à travers les différentes communes de la wilaya, ont fait savoir les mêmes services.

TÉBESSA. VACCIN ANTI-COVID

## Plus de 108.000 personnes ont reçu les deux doses

Plus de 108.000 personnes de la wilaya de Tébessa ont reçu les deux doses du vaccin anti-Covid depuis le début de l'opération en février dernier, a indiqué mardi le directeur local de la santé (DSP), Saïd Belaid.

"Ce nombre représente près de 23 % de la catégorie ciblée des citoyens de plus de 18 ans, estimée à plus de 447.000 personnes", a précisé à l'APS M. Belaid, considérant ce taux "faible et loin des objectifs fixés". Selon la même source, 136.133 personnes ont reçu la première dose du vaccin, soit 28 %, ce qui permettra, a-t-il soutenu, d'améliorer les taux de vaccination et de réaliser une immunité collective dès qu'elles perçoivent la deuxième dose. Concernant la troisième dose du vaccin, M. Belaid a indiqué que l'opération a été lancée à travers tous les établissements de santé, relevant que pour se faire administrer une 3e dose du vaccin anti-Covid, il est impératif de



dépasser six mois après les deux premières doses. Il a, dans ce sens, attesté de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires afin de poursuivre l'opération de vaccination contre la Covid-19, dont le danger persiste. Concernant les mesures anticipatives visant à faire face à une éventuelle quatrième vague de

l'épidémie de coronavirus, M. Belaid a déclaré qu'une vaste opération d'entretien des équipements d'oxygénothérapie, des générateurs et concentrateurs d'oxygène notamment, a été lancée. Aussi, il est prévu l'acquisition de nouveaux équipements d'oxygénothérapie, l'acquisition des médicaments et des moyens de prévention, a-t-on

"Ce nombre représente près de 23 % de la catégorie ciblée des citoyens de plus de 18 ans, estimée à plus de 447.000 personnes"

**Saïd Belaid**

noté. La même source a rappelé que la wilaya de Tébessa a enregistré, depuis l'apparition de la Covid-19 et sa propagation, 8.388 cas confirmés, dont 5.626 ont fait l'objet d'un suivi médical dans les établissements de santé, soulignant que plus de 50 % des cas ont été pris en charge au cours de la troisième vague. Concernant le retour des supporters dans les stades, la Direction de la santé de Tébessa a entamé une large campagne de vaccination des supporters des différentes équipes sportives souhaitant suivre les compétitions à l'intérieur des enceintes sportives, a-t-il soutenu, précisant que l'accès aux stades et aux salles de sports est tributaire d'une attestation de vaccination.

SÉTIF. CHALLENGE INNOVATION ET ÉNERGIE

## La 2e édition en décembre prochain

L'Université Ferhat Abbas Sétif-1 accueillera en décembre prochain la deuxième édition du Challenge innovation et énergie de la région de l'Est du pays, a-t-on appris mardi des organisateurs. Le concours offrira l'opportunité aux étudiants, chercheurs et clubs scientifiques des universités de l'Est du pays de présenter leurs projets novateurs dans le domaine de l'énergie, a indiqué Nassima Messaoudi, présidente de l'entreprise Advision El Djazaïr, en marge de la signature d'une convention de coopération avec l'Université Sétif-1. Le concours cible le plus grand nombre de jeunes étudiants, chercheurs et autres porteurs de projets dans le domaine de l'énergie à travers l'or-

ganisation de concours régionaux qui concernent les quatre régions du pays, a indiqué la même source. L'objectif du concours, organisé sous l'égide du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up, est de découvrir les projets innovants dans le domaine de l'énergie pour accompagner leurs porteurs et les assister dans la concrétisation de start-up, a encore ajouté la même source. Le concours sera annoncé à partir de ce mardi sur les plateformes électroniques et les réseaux sociaux pour accueillir les candidatures, a indiqué Mme Messaoudi qui a relevé que "les finales seront organisées en juin prochain pour sélectionner les

trois lauréats des trois projets innovants dans le domaine de l'énergie". Le recteur de l'Université Sétif-1, Pr. Mohamed El-Hadi Latreche a souligné de son côté, "l'importance" de cette manifestation scientifique pour développer l'esprit de compétition parmi les jeunes créateurs dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, estimant que l'accueil par l'université de Sétif de cette manifestation traduit son engagement en faveur du développement économique. Selon le Pr. Latreche, la sécurité énergétique est l'une des priorités des institutions internationales pour parvenir à un développement durable qui constitue un challenge majeur pour le monde d'aujourd'hui.

CONSTANTINE. SAISON AGRICOLE 2020/2021

## 800 quintaux de miel produits

La production de miel dans la wilaya de Constantine a atteint 800 quintaux au cours de la saison agricole 2020/2021, a indiqué mardi le directeur de wilaya des services agricoles, Messaoud Bendridi. Dans une déclaration à l'APS, M. Bendridi a affirmé que la production de miel a enregistré une baisse de 330 quintaux (qx), par rapport à la saison (2019/2020) durant laquelle la wilaya avait enregistré une production de l'ordre de 1.130 qx. La baisse de la production de miel est la conséquence de conditions climatiques défavorables qui ont privé les essaims d'abeilles des plantes mellifères, source d'alimentation naturelle, ainsi que des dégâts occasionnés par les pesticides aux ruches de certaines exploitations, a indiqué le



DSA soulignant que la wilaya de Constantine compte 23.360 ruches pleines. Les incendies déclarés dans les régions forestières connues pour leur activité

apicole, dont El Khroub, Ain Smara, Ibn Badis et Zighoud Youcef ont également occasionné des pertes à 23 apiculteurs et détruit 1.012 ruches, a

souligné M. Bendridi estimant à 6,289 millions DA le montant des indemnités à accorder aux personnes impactées. Le DSA a invité, en outre, les apiculteurs de la wilaya à se regrouper au sein d'une coopérative afin de bénéficier des facilités accordées par l'Etat pour l'encadrement et la promotion de cette filière et assurer la prise en charge des apiculteurs de la wilaya, dont le nombre dépasse les 800. La Direction des services agricoles œuvre, a affirmé son responsable, pour la formation des apiculteurs et leur sensibilisation aux maladies qui menacent les essaims d'abeilles ainsi que les modes de traitement en vue de produire un miel entièrement naturel.

BORDJ BOU-ARRERIDJ.

RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

## Raccordement de près de 1600 foyers

An total, 1.580 foyers des villages de Kerker et Aouine Zerigua, deux zones d'ombre de la commune de Bordj Bou Arreridj, ont été raccordés, mardi, aux réseaux d'électricité et de gaz naturel. Dans ce cadre, 580 habitations ont été raccordées au gaz naturel, dont 450 foyers au niveau du village Aouine Zerigua à la faveur de la création d'un réseau de 13,46 km, et 130 autres foyers dans la zone rurale de Kerker où un linéaire de 4,11 km a été réalisé, selon la fiche technique du projet. Cette opération a été affectée au bénéfice de 3.190 âmes relevant de ces deux zones d'ombre, est-il mentionné. Aussi, 1000 foyers ont été raccordés au réseau électrique, dont 600 dans la zone de Aouine Zerigua (20 km de réseau) et 400 dans le village de Kerker (7,2 km), soit un total de 5500 âmes qui ont bénéficié de cette action. Supervisant l'opération de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité de ces deux zones d'ombre en présence des autorités locales, le wali, Mohamed Benmalek, a affirmé que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme de raccordement des zones d'ombre en ces énergies et l'amélioration des conditions de vie des habitants, notamment avec l'approche de l'hiver. Il a également déclaré que les efforts de l'Etat se poursuivent pour raccorder toutes les zones isolées de cette wilaya aux réseaux électrique et gazier. Pour rappel, parallèlement à la mise en service de ces réseaux, une journée de sensibilisation sur la mauvaise utilisation du gaz naturel a été organisée par les services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya au profit des nouveaux bénéficiaires de cette énergie pour les exhorter à respecter les normes de sécurité lors de l'utilisation des appareils de chauffage.

OUARGLA. SANTÉ

## Prochaine campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate

Une campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate sera lancée la semaine prochaine dans la wilaya d'Ouargla à l'initiative de l'établissement public hospitalier "EPH-Mohamed Boudiaf", a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Santé. Ces consultations spécialisées, prévues du 21 au 24 novembre en cours au niveau de la structure hospitalière précitée, cibleront la tranche d'âge des plus de 50 ans, et seront suivies d'une campagne similaire au profit des personnels des collectivités locales, a indiqué Dr. Issam Debba, oncologue au Centre anti-anticancéreux (CAC). Cette campagne intervient suite au constat du nombre croissant de cas de cancer de la prostate, une des maladies répandues chez la gent masculine à travers le monde, a expliqué le praticien spécialiste, avant de mettre en avant l'importance du dépistage précoce pour assurer la réussite du traitement. Selon Dr. Debba, ces consultations médicales gratuites s'assignent comme objectifs d'inciter le plus grand nombre de citoyens à se rapprocher du service de dépistage et de les sensibiliser sur la prévention de cette pathologie. Cette campagne sera appuyée par une émission radiophonique sur le thème de cette maladie permettant de prodiguer des conseils liés à la prévention et au traitement. L'EPH-Mohamed Boudiaf a mobilisé, en coordination avec le CAC d'Ouargla, les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de cette action préventive.

BÉLARUS

# Les migrants de la frontière évacués vers un centre d'accueil

Les migrants bloqués depuis plusieurs jours à la frontière biélorusse ont été relogés jeudi dans un centre logistique à proximité, pendant que plusieurs centaines d'entre eux étaient rapatriés en Irak, après avoir abandonné tout espoir de gagner l'Europe via la Pologne voisine.



PH: DR

"A tous les réfugiés du camp de fortune à la frontière biélorusso-polonaise, près du point de passage de Brouzgui, ont été transférés, sur la base du volontariat vers un centre logistique", ont indiqué les gardes-frontières du Bélarus sur Telegram. Des photos du camp semblant abandonné ont été diffusées. Mardi soir, plus d'un millier de personnes avaient déjà trouvé refuge dans ce vaste hangar situé près de la frontière, mais quelque 800 autres, selon Minsk, avaient encore passé la nuit dehors par des températures inférieures à 0°C dans des tentes ou près de feux de camp. Ces derniers ont finalement été relogés du fait de "conditions météorologiques qui se dégradent". Dans le hangar, les migrants reçoivent, selon les gardes-frontières biélorusses, "des repas chauds, des vêtements chauds et des produits de première nécessité". Le camp de fortune, installé dans une zone boisée, non loin du poste frontalier de Brouzgui, a été occupé par jusqu'à quelque 2.000 personnes ces derniers jours. Signe des drames humains se déroulant dans cette forêt froide et humide, le Centre polonais d'aide

internationale, une ONG, a déclaré jeudi y être intervenu auprès d'un couple syrien qui a dit avoir perdu son fils âgé d'un an. Affirmant suivre ces "nouvelles tragiques", le président du Parlement européen David Sassoli a déclaré qu'il était "déchirant de voir un enfant mourir dans le froid aux portes de l'Europe".

## RAPATRIEMENT EN IRAK

Jeudi soir, 431 migrants ont été rapatriés en Irak, la plupart à Erbil, au Kurdistan irakien d'où la majorité sont originaires, les autres à Bagdad. De nombreux enfants et femmes se trouvaient sur ce vol de rapatriement, le premier depuis le début de la crise migratoire, organisé, selon Bagdad, "sur la base du volontariat". L'évacuation de ces migrants intervient après une semaine de tensions croissantes entre le Bélarus et l'Union européenne. Le Bélarus, qui est accusé d'avoir orchestré cet afflux en délivrant des visas pour se venger de sanctions occidentales, a affirmé jeudi que 7.000 migrants se trouvaient sur son territoire, se disant prêt à "rapatrier" 5.000 d'entre eux. Minsk a aussi assuré que la chancelière allemande Angela Merkel,

qui s'est entretenue mercredi avec l'autoritaire dirigeant biélorusse Alexandre Loukachenko, allait négocier avec l'UE un "corridor humanitaire" pour évacuer les 2.000 migrants restants vers l'Allemagne. "L'Allemagne n'a pas donné son accord à cela", a démenti auprès de l'AFP une source gouvernementale à Berlin.

## ARRESTATIONS

Jeudi, les grandes puissances du G7 ont "condamné l'orchestration par le régime biélorusse" de cette crise migratoire, sommant Minsk d'y mettre un terme "immédiatement" et d'autoriser l'accès à l'aide humanitaire. En attendant, sur le terrain, les tentatives de traversée de la frontière continuaient. Varsovie, qui a érigé une clôture barbelée et déployé plus de 15.000 militaires à sa frontière, a annoncé jeudi avoir interpellé quelque 200 personnes qui avaient réussi à pénétrer illégalement sur son territoire la nuit précédente. Selon les gardes-frontières polonais, environ 500 migrants ont tenté de traverser la frontière. Lors de cette tentative, cinq personnes d'une même famille, dont trois enfants de 7 à 9 ans, ont été blessées et ont dû être

hospitalisées, ont précisé les gardes-frontières. Le ministre polonais de la Défense a accusé les "forces spéciales" biélorusses d'avoir "forcé les migrants à jeter des pierres sur les soldats polonais afin de détourner leur attention". L'incident n'a pas pu être vérifié de manière indépendante, car les journalistes sont interdits dans la zone frontalière immédiate du côté polonais. Lors d'un autre incident, des séquences vidéo diffusées par les gardes-frontières biélorusses montraient un chien garde-frontière lituanien mordant un homme allongé sur le sol dans un sac de couchage.

## LOUKACHENKO "LÉGITIMÉ"?

Depuis le début de la crise, en été, au moins 11 migrants sont morts des deux côtés de la frontière, selon des organisations humanitaires. Si Bruxelles a vivement critiqué le régime de M. Loukachenko, plusieurs responsables européens ont néanmoins repris langue avec lui, suscitant l'inquiétude de Varsovie. Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki a ainsi dénoncé jeudi toute tentative d'entretiens officiels avec le régime de M. Loukachenko, estimant que cela reviendrait à le "légitimer". Le président français Emmanuel Macron a répété jeudi "sa pleine solidarité avec la Pologne", lors de deux entretiens téléphoniques avec son homologue Andrzej Duda et le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki. Il a aussi, selon l'Elysée, "réaffirmé la nécessité pour l'Europe de maintenir la pression sur Alexandre Loukachenko", dont la réélection l'an dernier n'a pas été reconnue par les Occidentaux, qui ont dénoncé des fraudes massives.

COVID

## L'Allemagne durcit les restrictions face à la flambée des infections

Les responsables allemands ont décidé jeudi d'imposer de sévères restrictions aux non-vaccinés et ouvert la voie à une obligation vaccinale pour les personnels soignants afin d'endiguer l'emballement de la pandémie de Covid-19 dans le pays. "Nous avons besoin de mettre rapidement un frein à la hausse exponentielle" des nouvelles infections et de l'occupation des lits en soins intensifs, a déclaré la chancelière sortante Angela Merkel, au terme d'une réunion de crise avec les chefs de gouvernement régionaux, compétents en matière sanitaire. La rencontre s'est tenue alors que le nombre de nouvelles infections a bondi de 65.371 en 24 heures, selon les données de l'institut de veille sanitaire Robert Koch (RKI), du jamais vu depuis le début de la pandémie. La quatrième vague de pandémie, qualifiée de "hautement dramatique" par la dirigeante sur le départ, a frappé la première économie européenne en pleine vacance de pouvoir, avec d'un côté le gouvernement d'Angela Merkel chargé d'expédier les affaires courantes, tandis que les trois partis SPD, Verts et Libéraux négocient pour former un nouvel exécutif début décembre. Mais le virus, "cela lui est égal", a constaté celle qui va passer les rênes du pays après 16 ans au pouvoir, lors d'une conférence de presse.

AFGHANISTAN

## Plus d'un million de réfugiés sont rentrés d'Iran et du Pakistan en 2021

Plus d'un million de réfugiés afghans sont rentrés ou ont été expulsés du Pakistan et de l'Iran voisins depuis le début de cette année, a rapporté vendredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Les rapatriés sans papiers sont accablés de dettes et sans soutien de leur communauté", a précisé l'OIM Afghanistan sur Twitter. "Plus d'un million de migrants afghans sont rentrés ou ont été expulsés vers l'Afghanistan depuis l'Iran et le Pakistan cette année et ont un besoin urgent de soutien", a déclaré l'organisation. Les équipes de protection de l'OIM aident les rapatriés à un moment difficile, a déclaré l'agence. Cette déclaration est intervenue alors que les agences des Nations unies, les organisations d'aide et un certain nombre d'organisations non gouvernementales font la course contre la montre pour fournir aux abords de l'hiver une aide et des fournitures vitales aux Afghans touchés par la crise.

SOUDAN

## Internet rétabli au lendemain du jour le plus sanglant depuis le putsch

Le nouveau pouvoir militaire au Soudan a rétabli jeudi la connexion internet, coupée depuis le putsch du 25 octobre, un premier pas vers la réouverture après une répression qui a déjà fait 39 morts, dont cinq adolescents. Depuis le coup d'Etat du général Abdel Fattah al-Burhane, Nations unies, ambassadeurs occidentaux, militants et même juges soudanais réclamaient le rétablissement d'internet. Sourds à ces appels, les généraux avaient même renforcé leur chape de plomb mercredi en coupant le téléphone. Mais après un déchaînement de violence inédit, la journée de mercredi se solda par la mort de 15 manifestants, tués par les forces de l'ordre, et des dizaines de blessés par balles, le nouveau pouvoir a desserré l'étouffement. Après avoir rétabli les communications téléphoniques dans la nuit de mercredi à jeudi, il a

rebranché internet dans l'après-midi. Alors que l'ONG Netblocks constatait qu'internet était désormais "partiellement restauré", les militants sur les réseaux sociaux appelaient les Soudanais à mettre en ligne --via un VPN-- vidéos et informations sur les manifestations de la veille. Car mercredi restera pour les anti-putsch la journée du "massacre". Rien qu'à Khartoum-Nord, banlieue reliée à Khartoum par un pont sur le Nil, au moins 11 manifestants ont été tués par des forces de sécurité qui visaient, selon un syndicat de médecins prodémocratie, "la tête, le cou ou le torse". La mobilisation, qui réclame un gouvernement civil dans un pays sous la férule de l'armée quasiment en continu depuis 65 ans, a désormais un bastion: Khartoum-Nord. Ailleurs dans la capitale et à travers le Soudan, les défilés se sont dispersés avant la nuit de

mercredi à jeudi, mais à Khatoum-Nord les anti-putsch continuent de défendre leurs barricades jeudi en répondant aux tirs de gaz lacrymogènes par des jets de pierres. Lors des précédentes grandes manifestations, de nombreuses capitales ont mis en garde les généraux, mais cette fois-ci, l'ONU n'a condamné que le lendemain des tirs à balles réelles "tout à fait honteux".

## "NOUS CONTINUERONS"

L'Union européenne a dénoncé "des tueries insensées inacceptables", tandis que Clément Voule, rapporteur de l'ONU pour la liberté d'association, a appelé "la communauté internationale à faire pression sur le Soudan pour faire cesser immédiatement la répression". Mais la chape de plomb a déjà changé la donne: tandis que les manifestants étaient des

dizaines de milliers les 30 octobre et 13 novembre, seuls des milliers ont défilé mercredi. Et jeudi, les appels à la "désobéissance civile" n'ont rencontré aucun écho dans la rue où la circulation avait repris normalement. Alors que le souvenir des 250 manifestants tués lors de la révolte ayant mis fin en 2019 à 30 ans de dictature du général Omar el-Béchar est encore vivace, l'Association des professionnels soudanais --un des fers de lance du soulèvement de l'époque--, a assuré que la répression ne faisait que "conforter les slogans" scandés depuis le 25 octobre: "ni négociations, ni partenariat, ni compromis" avec l'armée. "Nous continuerons à manifester pacifiquement jusqu'à la chute des putschistes", renchérit le parti Oumma, le plus grand du pays, alors que militants, journalistes ou simples passants ont été arrêtés par centaines.

PRIX MUSTAPHA KATEB

# Le TNA annonce les lauréats de la 2<sup>e</sup> édition

*Le Théâtre national algérien (TNA) a abrité, mercredi soir, une cérémonie d'annonce des lauréats du prix "Mustapha-Kateb des études sur le théâtre algérien".*

Le jury a décidé de ne pas annoncer le 1er prix et d'accorder le 2e prix au poète et académicien Dhifallah pour sa recherche intitulée "Le théâtre algérien contemporain et les enjeux de la réception: GPS modèle", et au directeur du théâtre régional Sirat Boumediene de la ville de Saïda, Akidi M'hamed. Bachir Dhifallah est enseignant de la critique moderne à l'université Yahia Fares à Médéa et a obtenu plusieurs prix nationaux, maghrébins et arabe. Il a à son actif dix ouvrages dans la littérature, la critique et la pensée. Bachir Dhifallah partage le 2e prix avec Akidi M'hamed, diplômée de l'Institut supérieur des arts dramatique de Bordj El Kiffan. Le Jury dont la présidence est assurée par le romancier et l'académicien, Saïd Boutadjine, a décidé d'accorder au chercheur Mohamed Amine Kouras, le prix du Jury. Mohamed Amine Kerras prépare actuellement son doctorat à l'université Ahmed Ben Bella à Oran et a obtenu plusieurs prix pour ses recherches dans le théâtre et les arts vivs. Le Jury de ce



concours est composé d'académiciens et de spécialistes en dramaturgie à l'image de Hamid Allaoui, Leïla Benaïcha et Lakhdar Mansouri.

Lancé en 2018, ce prix annuel s'adresse aux chercheurs et à celles et ceux qui s'intéressent au Théâtre algérien de "toutes les nationalités", visant ainsi à "soutenir la recherche" et ouvrir le champ aux scientifiques pour "observer la transformation" de la dramaturgie algérienne, "rassembler et vérifier" l'œuvre et la pratique du

théâtre en Algérie. Mohamed Lamine Bahri a décroché le prix de cette première édition pour sa recherche sur la sémiologie du discours théâtral lors d'une cérémonie organisée en décembre 2018. Considéré comme l'un des symboles du Théâtre algérien, Mustapha Kateb (1920-1989) a voué sa vie au 4e art, comme comédien et metteur en scène de plusieurs pièces à succès, avant d'occuper le poste de directeur du Tna durant de 1963 jusqu'à 1972.

QUENTIN TARANTINO A DES PROJETS EN NFT POUR "PULP FICTION"

## Miramax l'attaque en justice

Le réalisateur Quentin Tarantino est attaqué en justice à Los Angeles par les studios Miramax qui lui contestent le droit de vendre sous forme de NFT, objets d'art virtuel sécurisés, des scènes inutilisées de son scénario de "Pulp Fiction". Quentin Tarantino a annoncé début novembre son projet de réaliser des NFT à partir de sept scènes du scénario manuscrit de "Pulp Fiction" qui n'ont pas été utilisées dans le film. Chacun de ces NFT contiendrait également un commentaire audio "exclusif" du réalisateur révélant un "secret" concernant le film et son créateur. Ces sept NFT, certificats d'authenticité associés à un objet virtuel qu'ils rendent unique, sont censés être mis aux enchères. Seul l'acquéreur aura accès à leur contenu, à charge pour lui de décider s'il souhaite ou non les révéler au public. Mais les studios Miramax qui ont produit "Pulp Fiction" en 1994, estiment que Quentin Tarantino outrepasser ses droits en la matière et qualifient cette opération de "rupture de contrat". Selon la plainte déposée mardi à Los Angeles et dont l'AFP a consulté une copie, Miramax a écrit début novembre à l'artiste pour lui demander de renoncer à ses projets de NFT, affirmant détenir tous les droits sur le scénario de "Pulp Fiction", qu'il s'agisse de scènes utilisées ou non. Le réalisateur aurait selon la plainte fait valoir qu'il disposait de "droits réservés" lui permettant

notamment de publier le scénario du film sous forme écrite. Mais Miramax estime que le projet de NFT excède ce format et demande au tribunal de bloquer la mise en oeuvre du projet, réclamant au passage à Quentin Tarantino des dommages et intérêts d'un montant non précisé. "Le comportement de Tarantino a contraint Miramax à déposer cette plainte contre un collaborateur estimé afin de faire respecter et de protéger ses droits intellectuels et contractuels sur l'un des films

de Miramax les plus emblématiques et précieux", écrit la firme dans sa plainte. Cette initiative du réalisateur "pourrait laisser penser à certains qu'ils ont le droit de se lancer dans des entreprises similaires alors qu'en réalité, c'est Miramax qui détient les droits pour développer et commercialiser des NFT en lien avec son large catalogue de films", poursuit la société, créé en 1979 par les frères Robert et Harvey Weinstein et aujourd'hui détenue par BeIN Media et Viacom CBS. Quasi-

ment inconnus voici encore un an, les NFT représentent pour certains la nouvelle poule aux oeufs d'or du marché de l'art contemporain. Ces objets numériques ont battu des records lors de ventes aux enchères, chez Christie's, où une œuvre entièrement numérique de l'artiste américain Beeple a été adjugée pour 69,3 millions de dollars en mars, ou chez Sotheby's, où le programme à l'origine du web a été vendu pour 5,4 millions de dollars fin juin.

TLEMCCEN

## Le doyen des calligraphes algériens Cheïkh Ali El-Kacemi expose ses œuvres

Le musée national public de la calligraphie islamique de Tlemcen a rendu hommage au doyen des calligraphes algériens cheïkh Ali El-Kacemi, de la ville d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'art musulman coïncidant avec le 18 novembre de chaque année. Une exposition de ses œuvres calligraphiques a été organisée à cette occasion au niveau des galeries d'art du centre d'études andalouses au grand plaisir des amateurs de cet art. Cette manifestation artistique qui s'inscrit dans le cadre de la rentrée culturelle de l'établissement, permet de "rendre hommage au doyen de la calligraphie islamique l'imam, le moudjahid et le calligraphe Ali El Kacemi qui, du haut de ses 88 ans, continue d'être prolifique et de réaliser des œuvres exceptionnelles", a indiqué le directeur du musée, Sid Ahmed Lasnoui. À cet âge avancé, le calligraphe autodidacte de la ville d'Oran poursuit son travail en transcrivant en mode de la calligraphie maghrébine le Saint Coran. "Le calligraphe souhaite que son œuvre,

presque achevée et entièrement écrite à la main, puisse faire l'objet de correction et de relecture par des spécialistes des affaires religieuses pour qu'elle soit imprimée". Toujours actif, le calligraphe, cheïkh Ali El Kacemi a déclaré à l'APS avoir entamé l'écriture du Coran à l'âge de 80 ans et que sa passion pour la calligraphie a débuté après le recouvrement de l'Indépendance nationale. Le directeur du musée national public de la calligraphie islamique, Sid Ahmed Lasnoui, a indiqué que cette exposition se poursuivra durant un mois et qu'une manifestation sera organisée à l'occasion de la célébration du 61<sup>ème</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Des ateliers de formation en calligraphie arabe (mode maghrébin) seront animés en parallèle à l'occasion de l'exposition par les calligraphes cheïkh Ali El-Kacemi et Karim Youbi de la ville de Sebdo. Ces ateliers s'inscrivent dans le prolongement de la dernière rencontre des calligraphes algériens organisée récemment à Tlemcen.

TISSEMSILT

## Ouverture des journées locales de la photographie

Les journées locales de la photographie qui se tiennent à l'occasion de la célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale ont été ouvertes jeudi à la maison de la culture "Mouloud Kacim Naït Belkacem" de Tissemsilt. Organisée trois jours durant par la maison de la culture "Mouloud Kacim Naït Belkacem" les journées locales de la photographie a vu la participation de 20 photographes amateurs et professionnels qui exposent des photos sur des thèmes liés aux sites touristiques, traditions et coutumes de la région ainsi que les villes et sites naturels que recèle la wilaya. Les stands des photographes participants ont drainé un grand nombre de visiteurs, attirés par des photos mettant en valeur les zones touristiques de Tissemsilt, telles que les photos des paysages naturels du parc national de cèdre de Theniet El-Had et de la forêt "Ain Antar" de Boukaid. Les stands de Mohamed Berriane et Ouardi Rabah ont eu l'admiration du public fasciné par des photos reproduisant des coutumes et traditions du monde rural dans la wilaya, de même que des portraits d'hommes et de femmes de la région de l'Ouarsenis activant dans les domaines artisanal et agricole. Pour sa part, le photographe amateur Mohamed Berriane a exposé au titre de cette manifestation 30 photographies en noir et blanc de sites antiques de la ville de Tissemsilt dont la vieille mosquée et le camp de torture "Ain Sfa" du colonisateur français.

JORDANIE

## Le Théâtre régional de Djelfa participe au festival "Nuits du théâtre" à Amman

Le Théâtre régional "Ahmed Benbouzid" (Cheïkh Attallah) de Djelfa prend part, pour la première fois, au festival des "Nuits du théâtre", qui se tient actuellement (du 15 au 18 du mois en cours), dans la capitale jordanienne, Amman, a-t-on appris, mercredi, du directeur du Théâtre. Selon Abdenacer Khellaf, le Théâtre régional de Djelfa représentera l'Algérie à ce festival arabe, avec la pièce "Hikayate Min Zamani el Guerra", (contes du temps de la Guerre), une expérience théâtrale dont le texte est adapté du roman "La grotte éclatée" de Yamina Mechakra. La pièce décrit la souffrance d'une famille algérienne expatriée de force pendant le colonialisme français, et qui entend récupérer son droit par la lutte armée. La famille rend ainsi visite au sanctuaire du grand-père "Sidi Nail" pour recevoir sa bénédiction. Approuvée par la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaâlal, pour participer au festival de la Jordanie, l'œuvre a été produite dans le cadre de l'atelier "Production théâtrale", organisé la semaine dernière, a-t-on indiqué. L'atelier a été encadré par le réalisateur Haroun Kilani, dans le cadre de l'opération de mise à niveau des employés du Théâtre régional de Djelfa, a ajouté M. Khellaf. "Cette pièce théâtrale est la première du Théâtre régional de Djelfa à participer à une compétition arabe", a souligné le directeur du Théâtre exprimant son souhait de voir cette participation couronner d'un prix, au regard de la relation profonde de cette œuvre qui rappelle la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, pour sa liberté.

# Les courses en direct



**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER-  
SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021 - PRIX : HUSSEIN DEY-PS.AR.NEE-  
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30  
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## Qui peut arrêter Fares D'hem

Ce samedi 20 novembre, ils seront pas moins de quinze poulains et pouliches de trois ans arabe pur né-élevé en Algérie à se disputer ce prix Hussein Dey, qui se déroule à l'hippodrome du Caroubier sur un parcours de vitesse de 1.100 m.

À première vue, les concurrents tels que Fares D'hem, Australe, Lyamama Tousse et Malik El Hidhab, ont montré déjà des qualités évidentes, mais avec des poulains toujours au stade de débutants on peut s'attendre à des surprises quoique : Rista, Vibiore et Fahed D'hem n'ont pas été mauvais lors de leur dernière tentative.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. FARES D'HEM.** Ce poulain est très rapide sur pieds, je ne vois pas qui peut le battre sur ce parcours.

**2. MALIK EL HIDHAB.** Sa première course d'entrée à El-Eulma le 10 novembre sur les 1300m a été plus que parfaite. À Reprendre.

**3. TOUSSE.** Celui-là aussi a réussi une belle course d'entrée samedi passé, comme il possède de bons atouts en mains, cette fois-ci, il peut faire mieux.

**4. EL MAHIBE DE DILMI.** Pas évident.

**5. LYAMAMA.** Elle a été 2e à Tiaret puis 7e au Caroubier, je trouve qu'elle mérite un crédit avec la monte de T. Lazreg. Méfiance.

**6. BENI SAKEB.** Tâche délicate.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
EH. HAMANI	1	FARES D'HEM (0)	S. BENYETTOU	56	7	S. ROUANE
S. BERRAH	2	MALIK EL HIDHAB	CH. ATTALLAH	55	2	A. HELLAL
S. DLIH	3	TOUSSE	A. KOUAOUCI	55	4	K. BERRI
T. DILMI	4	EL MAHIBE DE DILMI (0)	A. HAMIDI	54	10	F. DOUKHI
K. SEMAHI	5	LYAMAMA	T. LAZREG	54	13	PROPRIÉTAIRE
A. BOUAKAZ	6	BENI SAKEB	AL. TIAR	54	5	H. FERHAT
B. HAMANI	7	VIBIORE	O. CHEBBAH	54	11	S. ROUANE
HARAS DE LAHBIL	8	AMEL EL HABIL	K. BAGHDAD	54	14	K. NOUGHA
B. OUKRIMI	9	AROMA	AH. CHAABI	53,5	3	SA. SAHRAOUI
AH. FEGHOULI	10	AUSTRALE	W. BENDJEKIDEL	53	6	A. MIMI
M. ABDELATIF	11	FAHED D'HEM	A. YAHIAOUI	53	9	B. DEIFOUS
B. OUKRIMI	12	LAZIZET	JJ;CH. CHAABANE	53	1	SA. SAHRAOUI
T. DLIH	13	RISTA	JJ;SH. BENYETTOU	52	15	K. BERRI
B. HAMANI	14	FIKRA	JJ;MS. AIDA	52	12	PROPRIÉTAIRE
M. MIRENNAS	15	YAQUOUTA DE DILMI	W. HAMOUL	52	8	R. MOKRANE

**7. VIBIORE.** Il a terminé très fort pour la sixième place samedi au Caroubier. Outsider assez intéressant.

**8. AMEL EL HABIL.** Rien de probant. À revoir.

**9. AROMA.** Tâche assez difficile.

**10. AUSTRALE.** Le coup sur place.

**11. FAHED D'HEM.** Il a été quatrième du quinté le samedi passé, on peut le retenir pour la cinquième place.

**12. LAZIZAT.** À revoir.

**13. RISTA.** Un outsider assez

séduisant.

**14. FIKRA.** Elle n'a pas couru depuis août passé, elle peut manquer de rythme.

**15. YAQUOUTA DILMI.** Outsider assez lointain

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

1- FARES DHEM 5- LYAMAMA 2- MALIK EL HIDHAB 10- AUSTRALE 3- TOUSSE

#### LES CHANCES

13-RISTA 7- VIBIORE 11- FAHED D'HEM

## Tizi-Ouzou : Hommage et recueillement à la mémoire de Loucif Hamani

Une cérémonie d'hommage et de recueillement à été organisée jeudi dans la soirée à la mémoire de l'ancienne gloire de la boxe algérienne, Loucif Hamani, décédé mardi dernier à Paris (France) à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie. Autorités locales, famille sportive, amis, famille et proches du défunt et beaucoup d'anonymes sont venus lui rendre un dernier hommage en se recueillant sur sa dépouille exposée à la salle omnisports du stade du 1er novembre. Là où il a fait sa dernière apparition publique en novembre 2019, à l'occasion d'un hommage qui lui a été rendu pour l'ensemble de sa carrière. La dépouille de l'ancien boxeur, drapée de l'emblème national a été, ensuite, transportée vers son village natal, Igoufay, dans la commune d'Ait Yahia au Sud-est de Tizi-Ouzou où il sera enterré vendredi.

## Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue à Oran

Les services de police d'Oran sont parvenus à démanteler un réseau criminel composé de six individus, spécialisé dans le trafic international de stupéfiants et l'organisation de traversées clandestines par mer, au sein d'un groupe criminel organisé, a-t-on appris jeudi auprès des services de la sûreté de wilaya. Cette opération a eu lieu suite à l'exploitation d'informations confirmées reçues par la brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire, selon lesquelles deux membres d'un réseau criminel activaient dans la commercialisation de drogues dures et de substances psychotropes, utilisant leurs domiciles pour stocker ces drogues, a précisé la cellule communication et des relations publiques. Après une opération de surveillance de leurs mouvements, les suspects ont été arrêtés en compagnie de deux autres complices, avec la saisie au sein de leur domicile d'une quantité de 47 grammes de cocaïne, 9,5 grammes de kif traité, deux comprimés de psychotropes, une arme blanche prohibée et une somme d'argent de 20 000 dinars, a-t-on fait savoir. D'autre part, les investigations ont démontré que le réseau avait une autre activité liée à l'émigration clandestine et les enquêtes sur le terrain ont permis d'identifier les membres restants du réseau, à savoir deux individus qui utilisaient le garage de leur domicile pour entreposer du matériel destiné à la préparation de traversées clandestines par mer. Après avoir obtenu l'autorisation de perquisitionner dans les deux habitations, délivrée par le procureur de la République près le tribunal d'Ain El-Turck, une barque de plaisance équipée de moteur a été saisie, ainsi qu'un canot pneumatique à moteur, 4 réservoirs de carburant pour moteur de bateau, 3 seaux, une arme de pêche marine, un appareil GPS, quatre gilets de sauvetage et des jumelles, en plus de deux véhicules et d'une somme d'argent de 106 000 dinars, selon la même source.

## Deux morts dans un accident de la circulation à Blida

Deux personnes sont mortes dans un accident de la route causé par les intempéries enregistrées ces dernières heures à Blida et survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le Chemin de wilaya reliant Ben Hamdane (Blida) à Koléa (Tipasa), a-t-on appris, auprès des services locaux de la Protection Civile. Selon le chargé de communication, Adel Zerrouk Zeghaimi, les unités de la Protection civile "sont intervenues, dans la nuit de mercredi à jeudi, pour un accident de la route survenu sur le CW 110, reliant Ben Hamdane, dans la commune de Ben Khelil, à Koléa (Tipasa), suite au dérapage d'un véhicule utilitaire, qui a percuté un arbre, causant la mort, sur place, de deux personnes".



## Découverte d'une nouvelle espèce de dinosaure sans dent au Brésil



Le Musée National de Rio de Janeiro a annoncé jeudi la découverte d'une nouvelle espèce de dinosaure "très rare", un théropode "sans dent" qui vivait dans le sud du Brésil il y a 70 à 80 millions d'années. Baptisé "Berthasaura leopoldinae", ce petit dinosaure d'environ 1 mètre de long et 80 centimètres de hauteur a été identifié à partir d'un ensemble de fossiles trouvés lors de fouilles dans l'État du Paraná, entre 2011 et 2014. Les théropodes sont des dinosaures bipèdes, généralement carnivores ou omnivores, et munis de dents. Mais celui-ci "avait

un bec, et pas de dent, contrairement à toutes les autres espèces découvertes au Brésil jusqu'à présent", a précisé le Musée National dans un communiqué. L'étude, réalisée conjointement avec le Centre Paléontologique de Contestado, dans l'État de Santa Catarina (sud), a été publiée jeudi dans la revue scientifique Nature. Le paléontologue Alexander Kellner, directeur du Musée National, a souligné que les fossiles étaient particulièrement bien conservés. "Nous avons des restes de crâne, de mâchoire, de colonne vertébrale, des ceintures pelviennes et pectorales, et des membres antérieurs et postérieurs, ce qui fait de 'Bertha' un des dinosaures issus de la période du Crétacé les plus complets jamais découverts au Brésil", a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse. Selon les paléontologues, le fait que cette espèce n'ait pas de dent est "une vraie surprise" qui soulève de nombreuses questions sur son alimentation. "Peut-être qu'il se nourrissait différemment des autres dinosaures théropodes, mais ce n'est pas parce qu'il n'a pas de dent qu'il ne peut pas manger de la viande", a déclaré Geovane Alves de Souza, un des auteurs de l'étude.

Le nom "Berthasaura leopoldinae" a été choisi en hommage à Bertha Luz, scientifique brésilienne chercheuse au Musée national, et à l'impératrice Maria Leopoldina, épouse de l'empereur Pedro Ier du Brésil et mécène d'études sur les sciences naturelles.

## Des centaines de faux diplômes vendus par des universités libanaises à des Irakiens

L'attaché culturel de l'ambassade d'Irak à Beyrouth a été convoqué à Bagdad pour une enquête sur la vente par des universités libanaises de "centaines" de faux diplômes à des Irakiens, dont des députés, une fraude qui a poussé Beyrouth à également enquêter. "Au moins trois universités privées libanaises sont impliquées", a indiqué jeudi une source académique irakienne qui a requis l'anonymat. Les faux diplômes étaient vendus à des Irakiens qui n'avaient jamais mis les pieds dans ces établissements et étaient inscrits en enseignement à distance, une méthode d'apprentissage favorisée par les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, selon cette source. Un grand nombre de députés et de hauts responsables irakiens auraient payé pour obtenir ces "diplômes" qui allaient du master au doctorat, en particulier dans les matières religieuses, a détaillé un autre responsable irakien qui, lui non plus, n'a pas souhaité être identifié. Les faux diplômes se monnaient "entre 5 000 dollars pour un master et 10 000 dollars pour une thèse de doctorat", selon lui. Le chiffre de "27 000 faux diplômes évoqué dans certains médias est faux", a-t-il expliqué, assurant qu'il se situe plutôt "dans les centaines".

## Qatar : 50 travailleurs immigrés morts en 2020

Cinquante travailleurs immigrés sont morts et plus d'un demi-millier ont été grièvement blessés l'an passé au Qatar en plein chantier pour accueillir le Mondial-2022 de football, a indiqué, vendredi, l'Organisation internationale du travail (OIT). Selon le rapport de l'agence onusienne, la plupart des travailleurs immigrés décédés en 2020 sont morts lors de chutes ou d'accidents de la route, en majorité sur leur lieu de travail. Par ailleurs, 506 travailleurs immigrés ont été grièvement blessés en

2020 et 37 600 autres ont subi des blessures légères ou modérées. L'OIT dit avoir été confrontée à des failles dans les données collectées et s'être appuyée sur des institutions qui ne catégorisent pas toujours de la même façon morts et blessés au travail. Les données "ne sont

pas collectées de manière systématique", a affirmé dans un communiqué Max Tunon, à la tête du bureau de l'agence onusienne au Qatar, le rapport appelant à la mise en place d'une "plateforme nationale" rassemblant toutes les données. "Nous devons agir dans

## MISE AUX POINGS

"Le FLN a opté pour la compétence et la bonne conduite comme critère de choix de ses candidats, pour participer à ces élections en proposant des listes formées de jeunes compétents en vue d'assurer une représentativité qualitative au sein des Assemblées communales (APC) et de wilaya (APW)".

**Abou El-Fadhl Baâdji, SG du FLN**



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
**R.C. :** N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
Tél. / Fax. : 023 70 94 27  
**Rédaction :**  
Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**  
PAO Le Courrier d'Algérie  
**Publicité-ANEP :**  
1, Avenue Pasteur-Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
Fax : 021 73 95 59  
**Impression :**  
- Centre : SIA  
- Est : SIE  
- Ouest : SIO  
**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66  
**Oran :**  
6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73  
**Bouira :**  
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.  
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction\_courrier@yahoo.fr

EXPORTATION PAR VOIE TERRESTRE VERS LES PAYS AFRICAINS

## « La cadence augmentera malgré les difficultés »

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé jeudi que la cadence des opérations d'exportation, par voie terrestre vers les différents pays africains limitrophes, augmentera à l'avenir, en dépit des difficultés et des défis auxquels font face les exportateurs, notamment après le bombardement des deux camions algériens sur l'axe reliant Nouakchott à Ouargla.



S'expriment en marge du coup d'envoi d'un convoi commercial composé de 28 semi-remorques chargés de marchandises algériennes exportées vers la Mauritanie et le Sénégal, Rezig a indiqué que l'Algérie ne renoncera pas à l'Afrique ni à ses exportations vers les pays

limitrophes, soulignant que l'organisation de cette expédition se veut un message fort, à savoir que nous œuvrons toujours à augmenter la cadence de nos exportations vers l'Afrique, quoi qu'il advienne.

Et de rappeler, à cet égard, que l'organisation de ce convoi vient après le bombardement de

deux camions algériens qui a fait trois morts alors qu'ils se déplaçaient sur l'axe Nouakchott-Ouargla dans le cadre d'une mission commerciale de transport de ciment blanc vers la Mauritanie. « Le convoi, qui prend le départ ce jeudi vers la Mauritanie et le Sénégal, se veut une riposte aux parties qui croient semer en

nous la terreur et la peur. Nous avons prouvé que nous poursuivons les opérations d'exportation et que nous en augmenterons même la cadence, a assuré le ministre du Commerce. Il a annoncé, à cette occasion, l'organisation d'autres convois à travers Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, le passage de Debdeb et

Tamanrasset, en sus des opérations d'exportation via les aéroports et les ports algériens.

Rezig a rappelé aussi que l'année 2021 avait été marquée par une augmentation notable dans le volume des exportations, un volume devant atteindre, vers fin 2021, l'objectif fixé par le président de la République, à savoir les 5 milliards USD, avec une augmentation considérable dans le nombre des exportateurs et des filières productrices exportatrices.

À noter que le convoi, qui a pris le départ ce jeudi, est composé de 28 semi-remorques, dont 25 à destination de Nouakchott (Mauritanie) et 3 à destination de Dakar (Sénégal). Pour la Mauritanie, il est question de plus de 820 tonnes de différents produits algériens exportés. Les trois camions qui continueront vers le Sénégal acheminent des marchandises dans le cadre de la participation de l'Algérie à la 29e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK 2021) devant se tenir du 6 au 20 décembre prochain.

Ania Nch.

L'AMBASSADEUR PALESTINIEN SUR LE PROCHAIN SOMMET ARABE

## « Il est d'une grande importance du fait qu'il se tient à Alger »

L'ambassadeur de la Palestine en Algérie, Fayez Mohamed Mahmoud Abu Aita, a réaffirmé que le peuple palestinien « était déterminé » à poursuivre le processus de parachèvement du projet de libération et d'édification de l'État palestinien avec le retour des réfugiés palestiniens, un droit sacré et incontournable, conformément aux principes de la Déclaration d'indépendance. Déclarant que « personne ne peut empêcher » le peuple palestinien à mener à bien et à terme le projet de libération et d'édification de son État en Palestine, souverain et indépendant et sa capitale El-Qods, le diplomate palestinien ajoute ainsi que « le retour des réfugiés sur les terres d'où ils ont été expulsés » a déclaré M. Abu Aita lors de son discours tenu au siège de l'ambassade de la Palestine, à l'occasion de la célébration du 33e anniversaire de la proclamation, en 1988 à Alger, de l'État de Palestine. Affirmant que « personne ne peut nous faire obstacle et peu importe l'ampleur du complot et la complexité des défis, depuis le début de la révolution du peuple palestinien », l'ambassadeur palestinien déclare que le peuple palestinien « a été confronté à de nombreux défis et il est capable de poursuivre son chemin vers la libération

et l'indépendance », en surmontant, a-t-il indiqué « toutes les difficultés », notant que « le plus grand complot contre la cause palestinienne et celui de pays arabes » qui se sont inscrit dans le sillage de « l'accord du siècle », de l'ex-président américain Donald Trump. Soulignant, par ailleurs, que le peuple palestinien « est toujours en lutte de la libération nationale », déplorant le fait que malgré la reconnaissance de l'État de La Palestine, son pays « reste toujours sous occupation ». "Bien que grâce à la diplomatie palestinienne, nous avons pu obtenir la reconnaissance, en novembre 2012, de l'État de Palestine par l'Assemblée générale des Nations unies à une majorité écrasante » rappelle-t-il, nous demeurons, déplore-t-il « un pays sous occupation » avant d'ajouter que « le mouvement palestinien de libération ne s'arrêtera pas avant la fin de l'occupation israélienne en Palestine, par l'édification d'un État avec tout ce qu'il comprend comme souveraineté nationale sur les terres palestiniennes après sa purification de l'occupation sioniste ». Évoquant le prochain sommet arabe devant se tenir au mois de mars 2022, le nouvel ambassadeur palestinien, déclare que ce rendez-vous arabe à Alger revêt « une grande importance », d'abord

souligne-t-il du fait qu'il se déroulera, en Algérie, pays affirme-t-il « dont on connaît la fermeté de position et son soutien en faveur des droits du peuple palestinien ». Aussi lors de ce sommet, « la question palestinienne sera le sujet central », s'est-il réjoui en rappelant, dans ses propos tenus, à l'APS, en marge de la rencontre les déclarations du président, Abdelmadjid Tebboune, indiquant « la cause palestinienne sera la priorité du

sommet arabe d'Alger et la principale préoccupation des dirigeants algériens ». L'ambassadeur palestinien s'est, en outre, engagé au nom du peuple palestinien, à préserver « l'unité de notre peuple, nos réalisations et notre patrimoine historique en vue d'en finir avec l'occupation de l'entité sioniste, par l'édification d'un État palestinien indépendant et souverain ».

R.I

### SOUS-RIRE

Cour d'Alger  
Le procès en appel de Hamel et des membres de sa famille s'est ouvert ...



### RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse  
e-mail : redaction\_courrier@yahoo.fr